N° 312. Samedi 31 Décembre 1842. 13me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an. .	26 fl.	30 fl.
» six mois.	14 »	16 »
» trois mois	7 »	8 »

BUREAUX A LA HAYE, *Assendelftstraat.*

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en-sus.

La Haye, 30 Décembre.

S. M., par arrêté du 26 décembre n° 56, a nommé bourgmestre des villes suivantes :

Dans le Brabant-Septentrional : Bois-le-Duc, A. G. Verheyen; Berg-op-Zoom, J. D. de Rook; Eindhoven, A. van de Moosdyk; Grave, J. D. van Gote; Heusden, C. van Dongen; Oosterhout, F. L. de Cottignies: Willemstadt, D. van Wyngaarden.

Dans la Gueldre : Nymègue, F. P. Byleveld; Arnhem, J. J. A. A. baron van Pallandt; Zutphen, G. P. C. baron van Heeckeren; Harderwyk, H. F. van Meurs; Tiel, C. C. van Lith de Jeude; Zalt-Bommel, J. Thooft; Wageningen, S. W. van de Graaff; Hattem, W. C. van Braam; Elburg, R. O. H. van Maanen; Groenlo, J. H. Hummelink; Doetinchem, W. Colson Aberson; Lochem, L. G. Berends.

Dans la Frise : Leeuwarde, J. H. van Boelens; Bolsward, T. Hoeksma; Sneek, S. ten Cate; Dokkum, W. R. van der Weide; Harlingue, J. Rodenhuis; Stavoren, S. G. Siedsesz : Sloten, A. Meinesz; Workum, C. Troste; Ylst, W. Rignalda; Hindelopen, A. Buma.

Dans l'Overyssel : Zwolle, A. J. Vos de Waal; Deventer, R. baron van Hoevell tot Nyenhuis

A Kampen, en remplacement de M. F. Lemker, qui a demandé et obtenu démission, H. A. Wttewael van Stoetwegen.

Dans la province de Drenthe : Assen, H. J. Oosting.

Par arrêtés du 26 décembre n° 54 et 55, S. M. a nommé bourgmestres dans les communes suivantes du duché de Limbourg :

Amby, A. Schoenmaeckers; Amstenrade, J. P. Limpens; Beek, F. T. Corten; Berg et Terblyt, J. B. Daemen; Bingelrade, J. A. Janssen; Bockholtz, H. Rhoen; Borgharen, J. W. Schepers; Born, C. Bovens; Broek Sittard. J. H. Kamps; Brunssum, J. H. Huisman; Bunde, J. Vossen; Cadier et Keer, G. Vliegen; Elsloo, J. J. H. Fredrix; Engelshoven, J. W. Valkenburg; Eysden, J. de Bey; Geulle, C. Maassen; Gronsveld, A. Gadiot; Gulpen, J. P. Breuls; Heer, M. Coninx; Heerlen, J. J. Jaegers; Houthem, J. H. Quix; Hulsberg, W. Geilekerken; Jabeek, J. L. Nuchelmans; Itteren, P. Scheepers; Kerkrade, W. Vaessen; Klimmen, J. P. Laeven, Limbrecht, J. H. Hermans; Margraten, M. Philippens; Meerssen, J. T. Binkhorst tot den Binkhorst; Merkelbeek, J. W. Goessens; Mesch, M. H. Straet; Mheer, A. J. Fryns; Munstergeleen, J. M. Luyten; Nieuwenhagen, J. W. Boermans; Noorbeek et Slenaken, J. T. Aussems; Oirsbeek, M. J. Habets; Oud-Valkenburg et Strucht, N. Raedemakers; Oud-Vroenhoven, M. Mares; Rimburg, P. D. Dortants; Ryckholt, M. Schrynemaekers; Schaesberg, P. J. van Lommessen Strythagen; Schimmert, M. Eyssen; Schinnen, J. M. Diederen; Schin sur Geul, P. J. Smeets; Schinveld, F. W. Bex; Simpelveld, W. Brand; Spanbeck, J. A. Eussen; Ubach-Worms, P. J. Valkenburg; Ulestraten, F. Corten; Urmond, A. Claessen; Vaals, F. H. de Clermont; Valkenberg, F. W. Quaedvlieg; Voerendaal, J. H. Janssen; Wittem, G. J. Vliex; Wylré, J. W. Pluymakers; Weynandsrade, J. A. Lortye; Arcen, J. T. van den Berg; Baexem, C. J. A. M. Stercken; Beesel, E. Ruys de Nieuwenbroek; Belfeld, J. Kessels; Buggenum, M. Verheggen; Echt, C. Reynen; Gennip, A. J. Gilta; Haelen, P. Verheggen; Heel, H. Hermans; Helden, J. M. Engels; Horn, R. Magnée; Ittervoort, J. M. Grispen; Kessel, J. van Wylick; Maasbracht, H. Geurts; Maasbrée, W. baron d'Olne; Melck et Herkenbosch, J. W. Henfling; Meyel, B. van der Steen; Montfort, W. Mestrom; Nederweert, A. W. Vullers; Neer, J. Theelen; Nieuwestad, H. Vlecken; Ohe et Laak, W. van Laar; Roggel, P. J. van Laar; Roosteren, J. S. Schoolmeesters; Stevensweert, T. den Ouden; Stamproy, J. M. Eycken; Venray, F. A. A. Verblackt; Vlodrop, J. Potting; Bergen, K. Elders; Broekhuizen, W. W. Hermanns; Grubbenvorst, J. B. van Soest; Heythuizen, N. Janssen van Son; Horst, L. Neujean; Linne, R. Sampers; Maasniel, S. Wackers; Nunhem, P. Verheggen; St.-Odilienberg, W. Maessen; Posterholt, J. B. Janssen; Swalmen, J. H. Janssen; Wanssum, P. Ponjée; Wessem, P. J. Bidlot.

Par arrêté du 25 de ce mois, S. M. a nommé vérificateur des mesures de capacité pour les liquides à Arnhem, M. R. B. de Roos, vérificateur d'arrondissement des poids et mesures.

Par arrêté du 27 de ce mois, S. M. a nommé chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, 4e classe, l'ancien canonnier, de 2e classe, P. Fievet, en récompense de sa bonne conduite pendant le siége de la citadelle d'Anvers en 1832.

S. M., par arrêté du 20 octobre, mentionné aujourd'hui par le *Staats Courant*, a fait délivrer des lettres de noblesse à M. A. Sandberg, ancien membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux.

S. M., par arrêté du 24 de ce mois, a nommé bourgmestres dans les villes suivantes : à Wyk près Duurstede, M. H. J. van Marienhoff; à Venloo, M. P. L. de Lom de Berg; à Weert, M. A. L. W. H. Bloemarts; à Franeker, M. A. Stinstra; à Doesborgh, M. W. C. Ketjen; à Nykerk, M. E. G. Ardesch; à Tholen, M. K. Wagthe; à Purmerend, M. S. de Vries.

Par arrêté royal, du 27 de ce mois, ont été nommés bourgmestres : de la ville de Breda, M. J. F. de Roy; de celle de Tilbourg, M. H. B. Beckers.

Un arrêté royal, du 28, nomme bourgmestre de la ville de Médemblik, M. C. Gerdenier.

S. M. par arrêté, du 28 de ce mois, a nommé près de l'Académie royale de Delft pour les ingénieur, civils, etc. à savoir : professeur pour le dessin, M. W. H. Schmidt, peintre à Delft; professeur pour les langues française et anglaise, M. G. J. F. Guffroy, instituteur au gymnase municipal de Delft; professeur pour la langue allemande M. D. Buddingh à Delft.

Par arrêté, royal du 23 de ce mois, M. M. P. Smits, capitaine commandant de la garde communale active de Berg-op-Zoom a obtenu le rang titulaire de major.

La *Gazette d'État de Prusse*, du 27 décembre, annonce que S. M. prussienne a donné audience [illegible] à M. V. Otterloo, secrétaire de LL. AA. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas.

Suite des projets de loi présentés dans la séance de la Seconde Chambre des Etats-Généraux, du 20 décembre:

PROJET DE LOI *concernant la chaussée de Maestricht aux frontières de la Gueldre.*

NOUS GUILLAUME II, etc., etc.

Ayant pris en considération qu'il est nécessaire d'avoir toujours une communication régulière, par voie de terre, entre les diverses parties du duché de Limbourg et particulièrement entre la forteresse de Maestricht et les autres parties du Royaume;

A ces causes, etc., etc.

ART. 1er. La chaussée de *Maestricht*, par *Sittardt* et *Ruremonde*, à *Venloo* sera achevée et celle de cette dernière ville, par *Gennep* jusqu'aux *limites de la Gueldre*, dans la direction de *Heunen* sera construite par le gouvernement.

Les travaux se feront conformément au devis estimatif ci-annexé.

2. Pour couvrir les dépenses que ces travaux occasionneront, il sera ouvert un emprunt du montant de *neuf cent cinquante mille florins*, au plus à un intérêt annuel qui ne dépassera pas *cinq pour cent*. Cet emprunt sera réalisé au fur et à mesure du besoin de fonds qui se fera sentir.

3. Le remboursement de cet emprunt commencera avec l'année qui suivra celle de l'achèvement complet et de l'ouverture de la chaussée. Ce remboursement sera annuellement au moins *d'un pour cent* du capital primitif et s'augmentera dès que les produits de la chaussée le permettront.

4. L'emprunt sera hypothéqué sur la chaussée elle-même, et spécialement sur le produit des barrières à établir sur cette chaussée, après déduction toutefois des frais d'entretien.

Quant à ces produits, il sera tenu un compte séparé qui sera examiné et arrêté annuellement par la Chambre des Comptes.

5. Si les produits mentionnés à l'article précédent ne suffisent pas pour couvrir les intérêts et le remboursement du capital négocié, il y sera pourvu par le gouvernement.

Mandons et ordonnons, etc.

ÉTAT ESTIMATIF *des dépenses pour la construction de la grande route de* MAESTRICHT *à* NYMÈGUE, *jusqu'à la frontière du* LIMBOURG *et de la province de* GUELDRE.

1. Pour l'amélioration de la route de Maestricht jusqu'au poteau n° 12		50,000 fl.
2. De là par *Beek* et par *Sittardt*, jusqu'à l'entrée de *Susteren*, après déduction des subventions des communes évaluées à 5,000		164,310
3. De là jusqu'à la porte dite *Kapelpoort* à Ruremonde, après déduction des subventions des communes évaluées à 3000 fl.	206,691 fl.	
A déduire : les sommes déjà allouées ou qui deviendront disponibles aux budgets de l'état de 1842 - 1843 . . .	100,000 fl.	
		106,6 9
4. De *Venloo* jusqu'aux frontières de la Gueldre, après déduction des subventions des communes évaluées à 25,000 fl.		592,000
5. Pour frais de levée et de confection des plans, de surveillance et d'autres dépenses imprévues résultant d'une diminution sur les évaluations des communes		37,000
Total		950,000 fl.

PROJET DE LOI *concernant les affaires de la Société de Bienfaisance.*

Nous GUILLAUME II etc., etc., etc.

Ayant pris en considération qu'il faut aviser aux moyens, quant aux affaires de la Société de Bienfaisance et à l'entretien de la population des colonies de cette Société, de pouvoir prendre, suivant les circonstances, les mesures que réclameraient les intérêts de l'état;

A ces causes, etc.

Art. 1er. Il est ouvert au gouvernement un crédit de 240,000 florins, qui servira, si l'on contracte un arrangement avec la Société de Bienfaisance, sous la garantie que l'intérêt de l'état exige, à faire à cette institution tous et tels paiemens qui résulteront de cet arrangement. A ces fins, on pourra disposer, en outre d'une somme de 14,445 florins des fonds compris dans le chapitre 10 du budget des dépenses de l'état pour 1843.

Si cet arrangement n'a pas lieu, il pourra être compté, à la Société de Bienfaisance, sur le crédit susmentionné et sous les conditions et aux fins qu'on jugera nécessaires, une somme de

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE.

LES MYSTÈRES DE PARIS. (1)

QUATRIÈME PARTIE. — CHAPITRE XXVI.

Le Testament.

Le lecteur a peut-être oublié le portrait de la belle-mère de Mme d'Harville, tracé par celle-ci.

Répétons que Mme d'Orbigny est une petite femme blonde, mince, ayant les cils presque blancs, les yeux ronds et d'un bleu pâle; sa parole est mielleuse, son regard hypocrite, ses manières insinuantes et insidieuses. En étudiant sa physionomie fausse et perfide, on y découvre quelque chose de sournoisement cruel.

— Quel charmant jeune homme, que M. de Saint-Rémy! — dit Mme d'Orbigny à Jacques Ferrand, lorsque le vicomte fut sorti.

— Charmant... Mais, Madame, causons d'affaires... Vous m'avez écrit de Normandie que vous vouliez me consulter sur de graves intérêts...

— N'avez-vous pas toujours été mon conseil, depuis que ce bon docteur Polidori m'a adressée à vous?... A propos, avez-vous de ses nouvelles? — demanda Mme d'Orbigny d'un air parfaitement détaché.

— Depuis son départ de Paris, il ne m'a pas écrit une seule fois- — répondit non moins indifféremment le notaire.

Avertissons le lecteur que ces deux personnages se mentaient effrontément l'un à l'autre. Le notaire avait vu récemment Polidori (un de ses deux complices) et lui avait proposé d'aller à Asnières, chez les Martial, pirates d'eau douce dont nous parlerons plus tard, d'aller, disons-nous, empoisonner Louise Morel, sous le nom du *docteur Vincent*.

La belle-mère de Mme d'Harville se rendait à Paris afin d'avoir aussi une conférence secrète avec ce scélérat, depuis assez longtemps caché, nous l'avons dit, sous le nom de César Bradamanti.

— Mais il ne s'agit pas du bon docteur, — reprit la belle-mère de Mme d'Harville; — vous me voyez très-inquiète; mon mari est indisposé : sa santé s'affaiblit de plus en plus. Sans me donner de craintes graves... son état me tourmente, ou plutôt le tourmente... — dit Mme d'Orbigny en essuyant ses yeux légèrement humectés.

— De quoi s'agit-il?

— Il parle incessamment de dernières dispositions à prendre... de testament...

Ici Mme d'Orbigny cacha son visage dans son mouchoir pendant quelques minutes.

— Cela est triste, sans doute, — reprit le notaire, — mais cette précaution n'a en elle-même rien de fâcheux... Quelles seraient d'ailleurs les intentions de M. d'Orbigny, Madame?...

— Mon Dieu, que sais-je?... Vous sentez bien que lorsqu'il met la conversation sur ce sujet, je ne l'y laisse pas longtemps.

— Mais, enfin, à ce propos, ne vous a-t-il rien dit de positif.

— Je crois, — reprit Mme d'Orbigny d'un air parfaitement désintéressé, — je crois qu'il veut, non seulement me donner tout ce que la loi lui permet de me donner... mais... Oh! tenez, je vous en prie, ne parlons pas de cela...

— De quoi parlerons-nous?

— Hélas! vous avez raison, homme impitoyable?... il faut, malgré moi, revenir au triste sujet qui m'amène auprès de vous... Eh bien! M. d'Orbigny pousse la bonté jusqu'à vouloir... dénaturer une partie de sa fortune et me faire don... d'une somme considérable.

— Mais sa fille... sa fille? — s'écria sévèrement M. Ferrand. — Je dois vous déclarer que depuis un an M. d'Harville m'a chargé de ses affaires... Je lui ai dernièrement encore fait acheter une terre magnifique... Vous connaissez ma rudesse en affaires... peu m'importe que M. d'Harville soit un client; ce que je plaide, c'est la cause de la justice; si votre mari veut prendre envers sa fille, Mme d'Harville, une détermination qui ne me semble pas convenable... je vous le dirai brutalement, il ne faudra pas compter sur mon concours... Nette et droite, telle a toujours été ma ligne de conduite.

— Et la mienne donc! Aussi, je répète sans cesse à mon mari ce que vous me dites là; votre fille a de grands torts envers vous, soit... mais ce n'est pas une raison pour la déshériter.

— Très-bien.., à la bonne heure et que répond-il?

— Il répond : Je laisserai à ma fille 25,000 fr. de rentes. Elle a eu plus d'un million de sa mère; son mari a personnellement une fortune énorme : ne puis-je pas vous abandonner le reste, à vous, ma tendre amie, le seul soutien, la seule consolation de mes vieux jours, mon ange gardien?

— Je vous répète ces paroles trop flatteuses, — dit Mme d'Orbigny avec un soupir de modestie, — pour vous montrer combien M. d'Orbigny est bon pour moi; mais, malgré cela, j'ai toujours refusé ses offres; ce que voyant, il s'est décidé à me prier de venir vous trouver.

— Mais je ne connais pas M. d'Orbigny.

— Mais lui, comme tout le monde, connaît votre loyauté.

— Mais comment vous a-t-il adressée à moi?

— Pour couper court à mes refus, à mes scrupules, il m'a dit : — « Je ne vous propose pas de consulter mon notaire, vous le croiriez trop à ma dévotion; mais je m'en rapporterai absolument à la décision d'un homme dont le rigorisme de probité est proverbial, M. Jacques Ferrand. S'il trouve votre délicatesse compromise par votre acquiescement à mes offres, nous n'en parlerons plus... sinon vous vous résignerez. » — J'y consens, — dis-je à M. d'Orbigny, et voilà comme vous êtes devenu notre arbitre. — « S'il m'approuve, — ajouta mon mari, — je lui enverrai un plein pouvoir pour réaliser, en mon nom, mes valeurs de rentes et de portefeuille; il gardera cette somme en dépôt, et après moi, ma tendre amie, vous aurez du moins une existence digne de vous. »

Jamais peut-être M. Ferrand ne sentit plus qu'en ce moment l'utilité de ses lunettes. Sans elles, Mme d'Orbigny eût sans doute été frappée du regard étincelant du notaire, dont les yeux semblèrent s'illuminer à ce mot de *dépôt*.

Il répondit néanmoins d'un ton bourru :

— C'est impatientant... voici la dix ou douzième fois qu'on me choisit ainsi pour arbitre... toujours sous le prétexte de ma probité... on n'a que ce mot à la bouche... ma probité! ma probité!... bel avantage... ça ne me vaut que des ennuis... que des tracas....

— Mon bon M. Ferrand... voyons... ne me rudoyez pas. Vous écrirez donc à M. d'Orbigny; il attend votre lettre afin de vous adresser ses pleins pouvoirs... pour réaliser cette somme...

— Combien à-peu-près?...

— Il m'a parlé, je crois, de 4 à 500,000 francs.

— La somme est moins considérable que je ne le croyais; après tout, vous vous êtes dévouée à M. d'Orbigny... Sa fille est fort riche... vous n'avez rien... je puis approuver cela; il me semble que loyalement vous devez accepter...

— Vrai... vous croyez? — dit Mme d'Orbigny, dupe comme tout le monde de la probité proverbiale du notaire, et qui n'avait pas été détrompée à cet égard par Polidori.

— Vous pouvez accepter... — répéta-t-il.

— J'accepterai donc, — dit Mme d'Orbigny avec un soupir.

Le premier clerc frappa à la porte.

— Qu'est-ce? — demanda M. Ferrand.

— Mme la comtesse Mac-Grégor.

— Faites attendre un moment,..

— Je vous laisse donc, mon cher M. Ferrand, — dit Mme d'Orbigny, — vous écrirez à mon mari... puisqu'il le désire, et il vous enverra ses pleins pouvoirs demain...

— J'écrirai...

— Adieu, mon digne et bon conseil...

— Ah! vous ne savez pas, vous autres gens du monde, combien il est désagréable de se charger de pareils dépôts... La responsabilité qui pèse sur nous. Je vous dis qu'il n'y a rien de plus détestable que cette belle réputation de probité, qui ne vous attire que des corvées.

— Et l'admiration des gens de bien!....

Dieu merci! je place ailleurs qu'ici ma récompense que j'ambitionne! — dit M. Ferrand d'un ton béat.

. . . . . .

A Mme d'Orbigny, succéda Sarah Mac-Grégor.

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

…36 1/2 cents; cette allocation, au besoin, servira outre à l'entretien de la population des colonies et à lui procurer du travail.

Dans les deux cas, les frais qui résulteront des mesures à prendre, seront imputés sur le même crédit.

2. Le ministre de l'intérieur disposera par mandat, de la somme de 240,000 florins, mentionnée à l'article Ier, pour l'une ou pour l'autre des fins dont il s'agit dans cet article.

3. Le cinquième chapitre du budget des dépenses de l'état pour 1843, sera augmenté de la somme de 240,000 florins, susmentionnée.

Mandons et ordonnons, etc,

Le gouvernement a arrêté les mesures suivantes relativement aux traitemens des officiers de marine qui reviennent en non-activité des Indes-Orientales et Occidentales, dans la mère-patrie.

a. Le traitement de marine et de non-activité, ainsi que les frais de table mentionnés dans l'arrêté royal du 30 décembre 1841 nº 72, seront accordés aux officiers de marine jusqu'au rang de capitaine-lieutenant, aux enseignes et aux officiers de santé assimilés à ces derniers, lorsqu'ils seront renvoyés dans la mère-patrie pour des causes indépendantes de leur volonté, ou lorsqu'ils y retourneront par suite de maladies duement constatées, que ce retour ait lieu ou non à bord de bâtimens de l'état;

b. Le traitement ordinaire de non-activité, sans frais de table, sera accordé à ces officiers, etc., lorsque, sur leur demande, ils reviendront dans la mère-patrie pour affaires particulières;

c. Les commis aux écritures et les administrateurs, au traitement desquels il a été pourvu, dans les cas ci-dessus mentionnés, par l'arrêté royal du 23 décembre 1818, nº 39, jouiront en outre, pendant le trajet de retour vers la mère-patrie, des frais de table dont il s'agit ci-dessus;

d. Les officiers de marine au-dessus du rang de capitaine-lieutenant, obtiendront le double traitement de non activité, lorsqu'ils reviennent en Europe pour des causes indépendantes de leur volonté ou par suite de maladies duement constatées; ils n'auront que le traitement ordinaire de non activité, quand ils retourneront dans la mère-patrie, à leur demande et pour affaires particulières. Ces traitemens, etc., commenceront à courir le lendemain du jour où ces officiers auront été rayés du rôle des bâtimens à bord desquels ils ont servi en dernier lieu et cesseront à la date de leur débarquement.

Des nouvelles de Cuxhaven, du 24 de ce mois, portent que le navire *Vrouw Anna*, capitaine Lutje, en destination d'Amsterdam à Hambourg, a échoué, le 20, près de Neuwerk. La cargaison aura probablement été sauvetée en grande partie.

Par arrêté royal du 24 de ce mois, des médailles d'or ont été décernées aux personnes suivantes qui, en 1841, se sont distinguées pour la propagation de la vaccine, à savoir: MM. W. G. J. Hamel, chirurgien-accoucheur à Schyndel; J. D. Rendswoud, chirurgien et accoucheur de campagne à Eindhoven; H. de la Geneste, médecin à Grave; J. F. Rive, médecin à Lochem; P. Hajenius, chirurgien et accoucheur de campagne à 's Heerenberg; J. Soutendam, médecin à Delft; J. G. Koller, chirurgien et accoucheur de campagne à Zevenhuizen; F. G. Götte, chirurgien et accoucheur de campagne à Streefkerk; H. van der Voort, chirurgien à Harlem; J. P. F. van der Lith, médecin et chirurgien à Utrecht; A. W. de Wit-Broers, chirurgien et accoucheur de campagne à Langbroek; H. J. Cannegieter, médecin à Hallum; P. K. Jest, chirurgien et accoucheur de campagne à Stiens; G. Engels, médecin à Midwolde;

Il a été également décerné une médaille d'or, pour 1840, à M. L. van Teyn, chirurgien et accoucheur de campagne à Dussen.

On écrit de Bruxelles, le 27 décembre: « La commission de l'exposition des tableaux de la Société royale de Philanthropie, au temple des Augustins, vient de faire deux nouveaux achats pour le tirage au sort.

» Plusieurs nouveaux tableaux sont arrivés cette semaine, 3 paysages de Pieterzen d'Anvers, 1 tableau de fleurs, de Charette Deval, 1 joli tableau de genre de Diddaert d'Anvers, une scène villageoise de Debakker, et un charmant tableau représentant une Ecole par Schmidts, professeur de l'Académie de Rotterdam dont on admirait déjà le tableau, les derniers momens du Couvent des Moines.

Correspondance particulière du JOURNAL DE LA HAYE.

Paris, le 25 décembre 1842.

Plus approche le moment de l'ouverture de la prochaine session des Chambres, plus deviennent pressantes les difficultés dont le ministère est entouré. L'opinion générale est qu'il ne pourra pas tenir devant l'opposition qui se manifeste de toutes parts, et dont les feuilles les plus modérées se rendent les échos. Grand nombre de députés sont déjà arrivés dans cette capitale, et il paraît que dans les hauts cercles qu'ils fréquentent, ils n'hésitent pas à déclarer la quasi impossibilité du maintien du cabinet. Il faut reconnaître aussi qu'en aucune circonstance, peut-être, depuis douze ans, les intérêts de la France et ceux de la Grande-Bretagne, n'ont été mis en contact d'une manière plus puissante qu'ils ne le sont aujourd'hui par la question d'Espagne. Sans doute, les affaires de la Syrie, où l'Angleterre a joué un rôle si important, ont soulevé en France bien des mécontentemens, ont réveillé bien des passions rivales; mais le théâtre des événemens étant plus éloigné, l'opinion publique prenait moins à cœur la prépondérance britannique en Orient qu'elle le fait à l'égard de ce qui se passe dans la Péninsule. Ici c'est tout à la fois une question de dynastie, de sympathie nationale, d'intérêts commerciaux, et, disons-le aussi, de sûreté pour les principes sur lesquels est basée la monarchie de Juillet. Nul doute que, si l'Angleterre parvient à conclure un traité de commerce avec l'Espagne, comme la chose est à-peu-près certaine, elle ne se fasse en même temps une large part d'influence sur le cabinet de Madrid, et n'enlève ainsi à la France une alliée que celle-ci a tant de raisons de chercher à se conserver. On comprend toute l'importance, toute la gravité de la situation, et l'on pense qu'un changement de cabinet peut seul dissiper les nuages dont l'horison politique semble chargé. C'est un problême que le temps résoudra.

Cependant, les promotions accordées par le gouvernement à MM. de Lesseps et Gatier, et si propres à flatter l'amour-propre national, ont été accueillies avec une satisfaction générale et l'on y a vu la résolution du ministère de ne point se laisser intimider par le langage de la presse anglaise, qui se montre si ouvertement hostile envers la France et son gouvernement. Malgré cela, malgré cet acte significatif d'une complète approbation donnée à la conduite de MM. Lesseps et Gatier, je vous le répète, le ministère a peu de chances de durée. Mais peut-être serait-il juste de s'en prendre un peu moins aux hommes composant le cabinet, qui compte plus d'un homme d'état éminent, et de mettre dans l'un des plateaux de la balance où se pèsent les destinées ministérielles, la force des choses et le concours d'événemens dans la politique européenne, contre lesquels viennent échouer quelquefois les prévisions les plus habilement conçues.

On s'accorde toujours à regarder M. le comte Molé comme le chef de la nouvelle administration qu'il s'agit de former. Mais parmi les futurs collègues que d'abord on lui avait désignés, il paraît que MM. de Lamartine et Dufaure ont refusé d'entrer dans cette combinaison. Vous vous rappellerez qu'à la dernière session, M. de Lamartine a manifesté des opinions qui lui assignent un rang sur les bancs de l'extrême gauche. Ainsi son temps n'est pas encore arrivé.

Il existe toujours le même doute, si la prochaine session sera ouverte solennellement par le roi ou bien si elle s'ouvrira par une simple communication ministérielle.

On fait de nouveaux efforts pour raviver le projet d'union de douanes avec la Belgique. Plusieurs grandes villes de commerce viennent d'envoyer leur assentiment ou stimulent la capitale à suivre cet exemple.

Ainsi que vous l'aurez vu, le président du conseil vient de présenter au roi un projet ayant pour but la formation d'un conseil privé, composé de ministres d'état qui seront choisis parmi les sommités de différens ordres de fonctionnaires publics, et surtout parmi les ex-ministres à portefeuille. Ce projet converti en ordonnance royale a produit un bon effet, et chacune des fractions de l'opposition dynastique désigne déjà ceux de ses chefs qu'elle voudrait voir siéger dans le nouveau conseil, au sujet duquel le *Journal des Débats* publie des réflexions fort remarquables. Il est hors de doute que le projet sera adopté par les Chambres. Les conséquences de cette nouvelle création ne peuvent manquer d'être favorables au gouvernement, qui, avant de proposer à la législature ou prendre lui-même quelque mesure importante, se sera déjà assuré l'adhésion des hommes les plus capables d'agir sur l'opinion publique, soit à la tribune, soit dans une autre sphère d'influence. Les crises ministérielles en deviendront aussi moins fréquentes, par cela même que les ambitions et les rivalités auront moins de sujet de se mettre à découvert.

Enfin, dans les circonstances actuelles et dans les éventualités d'une régence, l'établissement d'un conseil privé groupant autour du trône les hommes qui, à différentes époques, se sont montrés dévoués au roi, tout en caressant certaines opinions qui réveillent toujours les sympathies nationales, est un acte de haute politique dont tout le monde comprend ici la portée.

Il y avait foule hier à notre Théâtre-Royal-Français, pour assister à la première représentation de la reprise des *Martyrs*, et nous nous empressons de signaler ce fait pour venir à l'appui de l'assertion que nous avons déjà émise que le goût des plaisirs du théâtre ne diminue pas chez nous, ainsi que le pourraient prétendre quelques esprits détracteurs, et que pour exciter le public et le tenir constamment en haleine, il faut un répertoire varié et bien composé, soutenu par le travail incessant des artistes et les constans efforts de l'administration.

Nous reviendrons dans un de nos prochains numéros sur cette représentation, dont l'effet a été généralement satisfaisant et notre impartialité se propose de payer à nos artistes la part d'éloges et de critique qui revient à chacun.

La seconde représentation des *Martyrs* est annoncée pour demain et nous pouvons affirmer que l'affluence du public n'y sera pas moindre cette fois.

Nous nous empressons d'annoncer aux amateurs du beau talent de Mme Cinti-Damoreau, que le concert attendu depuis si longtemps, de cette excellente cantatrice et de M. Artot, aura lieu mercredi prochain, 4 janvier, dans la salle *Diligentiä*. Nous donnerons demain le programme de ce concert, et en attendant, nous pouvons annoncer qu'on y entendra le jeune Lazare, dont les progrès sur le piano sont vraiment étonnans. Pendant son séjour à La Haye, Liszt, après avoir entendu le jeune Lazare, s'est plu à lui exprimer sa satisfaction pour ses heureuses dispositions et à lui donner ainsi un de ces flatteurs encouragemens qui, distribués à propos et avec ménagement, décident quelquefois de tout l'avenir d'un jeune artiste.

EXTÉRIEUR.

ETATS-UNIS. — Nous avons annoncé hier l'ouverture du Congrès. Voici des extraits du Message du président:

M. Tyler commence par se féliciter des dons accordés par la Providence aux Etats-Unis dans le courant de l'année 1842. Il signale parmi ces dons l'heureuse récolte, qui a rempli les greniers des laboureurs, et la bonté de l'état sanitaire du pays. Puis il continue en ces termes:

« Je vous félicite, citoyens, de l'heureux changement qui s'est opéré dans l'état de nos relations extérieures depuis mon dernier Message annuel. Des motifs de plaintes existaient à cette époque entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne; ces motifs, aggravés par diverses circonstances, menaçaient très-sérieusement la paix générale; la difficulté de terminer à l'amiable les questions en litige entre les deux pays s'augmentait encore par suite du laps de temps qui s'était écoulé depuis qu'elles s'étaient élevées; les opinions du pouvoir exécutif au sujet de quelques-uns des principaux points de la contestation, furent franchement exprimées dans le Message par lequel fut ouverte votre dernière session. Un ministre spécial fut nommé par la Grande-Bretagne avec pouvoir de négocier sur la plupart des points du différend de cette puissance, et le pouvoir exécutif des Etats-Unis accueillit cet envoyé avec les mêmes dispositions qui avaient présidé à sa mission. Le traité, qui en est résulté, ayant été dûment ratifié par les deux gouvernemens, une copie de ce document et toutes les pièces de la correspondance qui l'ont accompagné vous seront communiqués.

» Il n'y a rien, ajoute M. Tyler, dans le traité qui compromette le moins du monde l'honneur et la dignité de l'une ou de l'autre des deux nations.

» Après l'arrangement de l'affaire des frontières, question toujours délicate entre les états comme entre les particuliers, la question qui semblait faire craindre les plus grands embarras, était celle relative à la traite des esclaves d'Afrique.

» Le traité de Gand (article 10) a déclaré expressément que, attendu que

---

CHAPITRE XXVII.

La comtesse Mac-Grégor.

Sarah entra dans le cabinet du notaire avec son sangfroid et son assurance habituels; Jacques Ferrand ne la connaissait pas, il ignorait le but de sa visite; il s'observa davantage encore que de coutume, dans l'espoir de faire une nouvelle dupe... Il regarda très-attentivement la comtesse, et malgré l'impassibilité de cette femme au front de marbre, il remarqua un léger tressaillement des sourcils qui lui parut trahir un embarras contraint.

Le notaire se leva de son fauteuil, avança une chaise, la montra du geste à Sarah et lui dit:

— Vous m'avez demandé, Madame, un rendez-vous pour aujourd'hui; j'ai été très-occupé hier, je n'ai pu vous répondre que ce matin; je vous en fais mille excuses.

— Je désirais vous voir, Monsieur... pour une affaire de la plus haute importance... Votre réputation de probité, de bonté, d'obligeance, m'a fait espérer le succès de la démarche que je tente auprès de vous...

Le notaire s'inclina légèrement sur sa chaise.

— Je sais, Monsieur, que votre discrétion est à toute épreuve...

— C'est mon devoir, Madame.

— Vous êtes, Monsieur, un homme rigide et incorruptible.

— Oui, Madame.

— Pourtant, si l'on vous disait, Monsieur... il dépend de vous de rendre la vie... plus que la vie... la raison à une malheureuse mère, auriez-vous le courage de refuser?...

— Précisez des faits... Madame, je répondrai.

— Il y a quatorze ans environ, à la fin du mois de décembre 1824, un homme jeune encore et vêtu de deuil.... est venu vous proposer de prendre en viager la somme de 150,000 fr. que l'on voulait placer à fonds perdu sur la tête d'un enfant de trois ans, dont les parens désiraient rester inconnus.

— Ensuite, Madame.

Dit le notaire, s'épargnant ainsi de répondre affirmativement.

— Vous avez consenti à vous charger de ce placement, et de faire assurer à cet enfant une rente viagère de huit mille francs; la moitié de ce revenu devait être capitalisée à son profit jusqu'à sa majorité; l'autre moitié devait être payée par vous à la personne qui prenait soin de cette petite fille.

— Ensuite, Madame.

— Au bout de deux ans, — dit Sarah sans pouvoir vaincre une légère émotion, — le 28 novembre 1827, cette enfant est morte...

— Avant de continuer cet entretien, Madame, je vous demanderai quel intérêt vous prenez à cette affaire?

La mère de cette petite fille est... ma sœur, Monsieur... (2) J'ai là, pour preuve de ce que j'avance, l'acte de décès de cette pauvre petite, les lettres de la personne qui a pris soin d'elle, l'obligation d'un de vos cliens, chez lequel vous aviez placé les cinquante mille écus.

— Voyons ces papiers, Madame.

Assez étonnée de ne pas être crue sur parole, Sarah tira d'un portefeuille plusieurs papiers que le notaire examina soigneusement.

— Eh bien! Madame, que désirez-vous? L'acte de décès est parfaitement en règle, les cinquante mille écus ont été acquis à M. Petit-Jean, mon client, par la mort de l'enfant; c'est une des chances des placemens viagers, je l'ai fait observer à la personne qui m'a chargé de cette affaire. Quant aux revenus, il ont été exactement payés par moi jusqu'à la mort de l'enfant.

— Rien de plus loyal que votre conduite en tout ceci, Monsieur, je me plais à le reconnaître. La femme à qui l'enfant a été confiée a eu aussi droit à notre gratitude, elle a eu les plus grands soins de ma pauvre petite nièce.

— Cela est vrai, Madame; j'ai été si satisfait de la conduite de cette femme, que, la voyant sans place après la mort de cet enfant, je l'ai prise à mon service et depuis ce temps... elle y est encore...

— Mme Séraphin est à votre service Monsieur?...

— Depuis quatorze ans, comme femme de charge... et je n'ai qu'à me louer d'elle.

— Puisqu'il en est ainsi, Monsieur... elle pourrait nous être d'un grand secours si... vous... vouliez bien accueillir une demande... qui vous paraîtra étrange... peut-être même... coupable au premier abord; mais quand vous saurez dans quelle intention...

— Une demande coupable, Madame!... je ne vous crois pas plus capable de la faire que moi de l'écouter.

— Je sais, Monsieur, que vous êtes la dernière personne à qui on devrait adresser une pareille requête... mais je mets tout mon espoir... mon seul espoir... dans votre pitié... En tous cas, je puis compter sur votre discrétion?

— Oui, Madame.

— Je continue donc. La mort de cette pauvre petite fille a jeté sa mère dans une désolation telle, que sa douleur est aussi vive aujourd'hui qu'il y a quatorze ans, et qu'après avoir craint pour sa vie, aujourd'hui nous craignons pour sa raison.

— Pauvre mère! — dit M. Ferrand avec un soupir.

— Oh! oui, bien malheureuse mère, Monsieur; car elle ne pouvait que rougir de la naissance de sa fille à l'époque où elle l'a perdue, tandis qu'à cette heure les circonstances sont telles que ma sœur, si son enfant vivait encore, pourrait la légitimer, s'en enorgueillir, ne plus jamais la quitter. Aussi, ce regret incessant venant se joindre à ses autres chagrins, nous craignons à chaque instant de voir sa raison s'égarer.

— Il n'y a malheureusement rien à faire à cela.

— Si, Monsieur...

— Comment, Madame?

— Supposez qu'on vienne dire à la pauvre mère: On a cru votre fille morte elle ne l'est pas... la femme qui a pris soin d'elle étant toute petite pourrait l'affirmer.

— Un tel mensonge serait cruel, Madame... pourquoi donner un vain espoir à cette pauvre mère?

— Mais si ne n'était pas un mensonge, Monsieur? ou plutôt si cette supposition pouvait se réaliser?

— Par un miracle? s'il ne fallait pour l'obtenir que joindre mes prières aux vôtres, je les joindrais du plus profond de mon cœur... croyez-le, Madame... Malheureusement l'acte de décès est formel.

— Mon Dieu, je le sais, Monsieur, l'enfant est mort; et pourtant, si vous vouliez, le malheur ne serait pas irréparable.

— Est-ce une énigme, Madame?

— Je parlerai donc plus clairement... Que ma sœur retrouve demain sa fille, non seulement elle renaît à la vie, mais encore elle est sûre d'épouser le père de cet enfant, aujourd'hui libre comme elle. Ma nièce est morte à six ans. Séparée de ses parens dès l'âge le plus tendre, ils n'ont conservé d'elle aucun souvenir... Supposez qu'on trouve une jeune fille de dix-sept ans, ma nièce aurait maintenant cet âge,... une jeune fille comme il y en a tant, abandonnée de ses parens. Qu'on dise à ma sœur: « Voilà votre fille, car on vous a trompée; de graves intérêts ont voulu qu'on la fît passer pour morte. La femme qui l'a élevée, un notaire respectable, vous affirmeront, vous prouveront que c'est bien elle... »

Jacques Ferrand, après avoir laissé parler la comtesse sans l'interrompre, se leva brusquement, et s'écria d'un air indigné:

— Assez... Assez!... Madame! Oh! cela est infâme!

— Monsieur!...

— Oser me proposer à moi... à moi... une supposition d'enfant... l'anéantissement d'un acte de décès... une action criminelle, enfin! C'est la première fois de ma vie que je subis un pareil outrage.... et je ne l'ai pourtant pas mérité, mon Dieu... vous le savez!

— Mais, Monsieur, à qui cela fait-il du tort? Ma sœur et la personne qu'elle désire épouser sont veufs et sans enfans... tous deux regrettent amèrement la fille qu'ils ont perdue... les tromper... mais c'est les rendre au bonheur, à la vie... mais c'est assurer le sort le plus heureux à quelque pauvre fille abandonnée... c'est donc là une noble, une généreuse action, et non pas un crime!

— En vérité... — s'écria le notaire avec une indignation croissante, — j'admire combien les projets les plus exécrables peuvent se colorer de beaux semblans!...

— Mais, Monsieur... réfléchissez...

---

(2) Nous croyons inutile de rappeler au lecteur que l'enfant dont il est question est [illegible] fille de Rodolphe et de Sarah, et que celle-ci, en parlant d'une prétendue sœur, fait un mensonge nécessaire à ses projets, ainsi qu'on va le voir. Sarah était d'ailleurs convaincue comme Rodolphe de la mort de la petite fille.

le commerce des esclaves est inconciliable avec les principes d'humanité et de justice, et attendu que S. M. et les Etats-Unis désirent continuer leurs efforts pour arriver à son entière suppression, il est convenu que les deux parties contractantes feront tous leurs efforts pour atteindre un but aussi désirable. »

Le président déclare ensuite que le gouvernement des États-Unis s'est fidèlement conformé aux dispositions de l'article 8 du traité de Gand, qui prescrit à toutes les puissances contractantes de tenir une force de 80 canons sur les mers qui baignent les côtes d'Afrique, mais qu'il n'abandonnera jamais la défense du principe de la liberté des mers.

Le Message s'exprime ainsi sur les relations des Etats-Unis avec les autres puissances de l'Europe :

« Nos relations avec les autres puissances de l'Europe continuent d'être sur le meilleur pied. Les traités existans entre ces puissances et les Etats-Unis sont fidèlement exécutés et le gouvernement saisira avec empressement toutes les occasions qui se présenteront d'élargir les bases de nos relations commerciales. La paix avec le monde entier est le véritable fondement de notre politique et elle ne peut se maintenir qu'en observant avec tous les peuples une justice égale et impartiale. »

La question mexicaine, dit le Message, paraît sur le point de se terminer amiablement ; M. Tyler annonce que les nouvelles reçues de M. Thompson, ministre américain à Mexico, sont favorables, et que le gouvernement de Santa-Anna paraît disposé à accorder aux Etats-Unis les réparations auxquelles ils ont droit.

Le président déclare ensuite, au sujet des relations des Etats-Unis avec le Brésil et quelques-unes des républiques de l'Amérique-méridionale, que le gouvernement est décidé à obtenir prompte et complète satisfaction pour les griefs qu'il a à faire valoir contre quelques-uns de ces états.

Arrivant aux affaires intérieures, le Message traite longuement la question financière ; mais il n'indique aucun remède à la situation fâcheuse dans laquelle se trouve en ce moment l'union. Sous ce point de vue, il se contente de rappeler les mesures présentées à la dernière session du Congrès et dont aucune n'est encore devenue définitive. M Tyler appuie sur la nécessité de créer une banque nationale, projet qui n'a pu encore être mis à exécution et qui sera de nouveau présenté au Congrès.

Le president se plaint amèrement, dans un paragraphe de son Message, de la situation précaire dans dans laquelle se trouve le crédit du gouvernement américain sous le rapport financier. Il recommande au Congrès d'examiner attentivement les mesures qui lui seront soumises pour remédier à cet état de choses.

« Je me suis acquitté, citoyens, du devoir qui m'est imposé par la constitution, en mettant sous vos yeux aussi brièvement qu'il m'a été possible de le faire, la situation des Etats de l'Union et en appelant votre attention sur les mesures les plus importantes pour le pays. Le pouvoir exclusif unira ses efforts à ceux de la législature pour l'accomplissement de tout ce qu'il faudra faire pour satisfaire aux besoins de l'état ou élever les destinées de notre patrie bien-aimée. »

TURQUIE. — Constantinople, 7 décembre. Les ambassadeurs des grandes puissances ne se sont pas encore expliqués sur la résolution prise par la Porte à l'égard du Liban ; on dit cependant qu'ils s'en montrent satisfaits. Il faut néanmoins observer que, suivant les explications de Sarim-Effendi, ce n'est de la part de la Sublime-Porte qu'un essai, et qu'elle se réserve de prendre d'autres mesures au cas que l'administration des nouveaux gouverneurs ne la satisferait point. Les prétextes ne lui manqueront pas. La famille Schachab est exclue de fait des fonctions de kaïmakans. Comme c'est le pacha de Sayda qui les nomme, et qu'il y a rivalité déterminée entre la famille de leur protecteur, il pourra les soumettre à une obéissance passive, et les déposer quand bon lui semblera.

Telles sont les garanties offertes par le sultan aux habitans de la Montagne. Ces garanties, Murad-Bey, député des Maronites à Constantinople, les juge si peu satisfaisantes qu'il se propose d'adresser, au nom de ses commettans, au reis-effendi une protestation, dans laquelle il cherchera surtout à faire ressortir le mauvais effet que produira sur les chrétiens, l'exclusion de la famille Schachab. Murad-Bey adressera aussi demain des représentations énergiques à l'ambassadeur anglais. Nous saurons bientôt si ses démarches auront ou non du succès ; car Murad est résolu de défendre jusqu'au bout les intérêts des Maronites.

— Le dernier paquebot, arrivé de la Syrie, a apporté de mauvaises nouvelles. Les Turcs ayant tenté de désarmer les Druses de l'Anti-Liban, ceux-ci se sont réunis pour leur résister, et ont mis à leur tête le Sheik Schebli-Arrian. Effrayé de leur résolution, Essaad a envoyé dans la Montagne, le pacha d'Acre pour tâcher de la pacifier. Les Maronites, que les Druses avaient appelés à leur secours, ont refusé de se joindre à eux. Une autre bande de Druses, dans laquelle figurent aussi des Maronites, a paru devant Beyrouth, où elle a réclamé la mise en liberté des Sheiks que l'on y tient en captivité. On espère cependant en venir à bout. Mais le désordre fait chaque jour de nouveaux progrès, et si l'on ne prend, pour y porter remède des mesures plus salutaires que celles employées jusqu'ici, nous pourrions bien être témoins sous peu de graves événemens.

(*Gazette Univ.* d'Augsbourg.)

WURTEMBERG. — Stuttgardt, 22 décembre. Berlioz est arrivé ici de Paris. Il voyage chargé par le gouvernement français d'étudier les Sociétés et les écoles de chant, et les établissemens pour l'amélioration du chant religieux et du chant populaire en Allemagne. (*Mercure de Souabe.*)

BAVIÈRE. — Munich, 24 décembre. Trente-six députés ont proposé aux Etats l'abrogation de l'ordre du ministre de la guerre, en date du 14 août 1838. Cet ordre prescrit aux soldats de s'agenouiller devant le Saint-Sacrement. Pendant la dernière session, plusieurs députés avaient réclamé auprès du gouvernement, en dehors de la Chambre, du reste, contre l'extension de cette ordonnance aux protestans, mais ce fut sans succès. Cette fois encore, les protestans n'adressent pas de réclamation formelle, mais ils demandent que l'ordre soit modifié vis-à-vis de leurs co-religionnaires. Il n'est pas encore certain que la commission déclare que cette proposition doit être prise en considération. (*Mercure de Franconie.*)

HESSE-ÉLECTORALE. — Cassel, 22 décembre. L'assemblée des Etats a présenté aujourd'hui à S. A. le prince électoral co-régent, l'Adresse suivante, en réponse au discours du trône :

« Illustrissime prince électoral et co-régent !

» Les fidèles Etats se sont réunis avec plaisir, à l'appel qui leur a été fait par V. A. S., autour de votre trône, et c'est avec une joie respectueuse que nous avons accueilli les paroles qui nous ont été adressées par notre bien-aimé souverain. Que l'état du pays s'améliore continuellement sous la bienfaisante administration de V. A., c'est ce qui n'a pu échapper à l'attention de tout juge expérimenté et impartial, mais rien ne pouvait être plus agréable pour nous que d'entendre cette vérité de la bouche même de notre auguste prince.

» Les arts et les sciences, cultivés avec tant de soin et d'amour dans nos établissemens, charment et embellissent la vie, et la sage sollicitude avec laquelle notre gouvernement s'occupe de l'amélioration de toutes les branches de l'enseignement public, ne saurait manquer de porter d'heureux fruits.

» L'agriculture et l'industrie, dirigées toujours plus judicieusement et plus convenablement, contribuent aussi toujours davantage au bien-être du pays. Ces deux sources principales de la prospérité intérieure reçoivent un développement toujours croissant de l'union douanière allemande, dont l'extension successive nous remplit de joie.

» Ce qui nous cause une joie non moins grande c'est que, comme V. A. nous l'a annoncé, les finances du pays sont dans un état satisfaisant, et bien qu'un danger de guerre passager ait exigé des dépenses extraordinaires, nous avons été rassurés en apprenant qu'il n'en résultera aucune charge nouvelle pour le pays.

» Si notre joie est troublée par la disette dont est menacée une portion du pays, nous trouvons cependant un sujet de consolation dans la pensée que la sagesse et la paternelle sollicitude de V. A. S. qui se sont toujours manifestées d'une manière si vive et si touchante, saura remédier à ces maux, et nous espérons avec notre souverain bien-aimé, que la divine Providence fera bientôt disparaître, partout où elle ne l'a pas encore fait, les suites funestes d'une année marquée par une si mavaise récolte. Nous pouvons nous abandonner à cette espérance avec d'autant plus de sécurité, que la paix garantie à notre commune patrie par la concorde et le développement de l'esprit national qui distinguent le peuple allemand, continuera à répandre ses bienfaits sur notre pays.

» Nous nous empressons de nous annoncer qu'il nous serait présenté des projets sur le budget pour la prochaine période des impôts, sur les chemins de fer, sur les réformes à apporter dans l'administration de la justice et sur plusieurs autres objets importans. Nous nous occuperons de ces travaux avec le zèle et l'application sérieuse et consciencieuse que réclame leur importance, et nous nous efforcerons de les terminer dans le plus court délai possible.

» Puissions-nous être assez heureux de répondre à la confiance que notre auguste souverain a placée en nous, et puissent nos efforts, secondés par le Tout-Puissant, obtenir l'approbation de notre bien-aimé souverain, et concourir au bonheur et à la prospérité de notre chère patrie. »

ESPAGNE. — Madrid, 21 décembre. Suivant nos correspondances de Madrid en date de ce jour, on n'était pas d'accord relativement à l'époque précise de la rentrée du régent en ville ; les uns disaient que S. A. reviendrait le 30 ou le 31 ; d'autres ne l'attendaient pas avant le 6 janvier.

Madrid a eu sa petite émeute qui, heureusement, a été sans suite.

Le directeur-général des douanes, M. Gamboa, a donné sa démission que l'on a envoyée au régent.

Les feuilles ministérielles s'attachent à démentir les bruits de dissolution soit des Cortès, soit du cabinet

Barcelonne, 20 décembre. D'après les dernières nouvelles, du 20, la ville est toujours soumise au régime exceptionnel de l'état de siége. Le régent n'est pas entré dans cette ville, mais il a envoyé deux aides-de-camp et son médecin à l'hôpital militaire visiter les blessés et porter des consolations pécuniaires.

— On lit dans *El Heraldo* :

« On nous cite un fait de la plus haute importance et qui jette du jour sur le rôle joué à Sarria par le général Espartéro. Il paraît que dans des dépêches signées par le duc de la Victoire seul, était sérieusement attaqué le consul de France à Barcelonne. Le consul répond avec l'indignation d'un homme offensé, et le général répond à son tour qu'il ne sait pas comment un représentant de la France ose ainsi traiter le premier fonctionnaire de l'état espagnol. Le consul réplique qu'il l'a fait parce que le duc de la Victoire s'étant adressé à lui personnellement sans faire revêtir ses dépêches de la signature d'un ministre responsable, lui, consul, n'a dû reconnaître en lui qu'un simple particulier.

» Les conseillers constitutionnels de S. A., comprenant les graves conséquences que pourrait avoir la publicité donnée à cette affaire, ont voulu l'étouffer. Ils ont supplié le conseil de retourner ces dépêches. Il ne l'a pas voulu. On assure que la partie intéressée ne tardera pas à rendre ces choses publiques. »

ANGLETERRE.—Londres, 28 décembre. Les nouvelles de Portsmouth, en date du 25, annoncent que la frégate autrichienne *Bellona*, commandée par S. A. I. l'archiduc Frédéric d'Autriche était arrêtée par les vents contraires, à Spithead. S. A. I. s'est embarquée à bord de sa frégate, et a témoigné sa satisfaction des attentions dont les officiers et les hommes de l'équipage ont été l'objet, pendant leur séjour à Portsmouth. Le prince a laissé à Portsmouth plusieurs marques de sa munificence.

— Nous avons été informés qu'il se construit en ce moment à Blackwall, pour le compte du gouvernement russe, cinq grandes frégates à vapeur qu'on a l'intention d'employer dans la Mer-Noire, pour continuer la guerre contre les Circassiens. Une de ces frégates à vapeur vient d'être terminée. Le gouvernement britannique a-t-il connaissance de ce fait très-important ? (*Standard.*)

— Nous sommes à même d'annoncer que S. M. le roi de Prusse a consenti à servir d'arbitre entre la France et l'Angleterre dans la question si difficile et si longtemps pendante de Portendic. (*Id.*)

— Le lieutenant-colonel Malcolm quittera l'Angleterre, avec des dépêches pour la Chine, par le premier *Steamer* qui portera la malle des Indes, au mois de janvier.

— Les dernières nouvelles du Canada, en date du 2 décembre, annoncent que sir Charles Bagot, gouverneur-général de cette colonie, continuait à être dans un état d'extrême faiblesse. Ses médecins lui ont conseillé de se rendre immédiatement dans un pays où le climat soit plus doux qu'au Canada. S. Exc. avait reçu du gouvernement métropolitain des dépêches approuvant la conduite hardie mais judicieuse qu'il avait tenue dans les dernières conjonctures.

— Le Message du président des Etats-Unis à l'ouverture du Congrès, est l'objet de plusieurs commentaires de la part des journaux anglais. M. Tyler en parlant de l'insuccès de la mission de M. Robinson, à l'effet de contracter en Europe, un emprunt pour compte du gouvernement fédéral, et garanti sur les revenus publics, dit avec beaucoup d'amertume :

« Qu'on a vu ainsi le spectacle mortifiant de l'incapacité du » gouvernement de l'Union, qui n'a pu obtenir un emprunt (12 » millions de dollars), ne s'élevait pas à un quart de ses reve- » nus annuels ordinaires, et cela à une époque, ajoute-t-il, où » les gouvernemens de l'Europe, bien qu'endettés, et leurs su- » jets ayant de lourdes charges à supporter, peuvent opérer » promptement des emprunts quelqu'élevés qu'ils soient et à un » taux d'intérêt très-bas. »

Le *Morning Chronicle* fait observer à ce sujet que l'insuccès de la mission de M. Robinson ne doit nullement étonner M. Tyler. Le président a beau dire que le peuple des Etats-Unis est fidèle à ses engagemens ; cette assertion est fausse quant aux états en particulier, qui, ayant la plupart contracté des dettes à l'étranger, refusent d'en servir les rentes. Les étrangers voient, dit le *Chronicle*, que quand quelque agression est dirigée contre un des états séparément, toute l'Union prend fait et cause pour cet état. Ils voient que tous les états profitent des progrès faits par chacun ; que les richesses et la population

---

— Je vous répète, Madame, que cela est infâme... C'est une honte de voir une femme de votre qualité machiner de telles abominations,. auxquelles votre sœur, je l'espère, est étrangère...

— Monsieur...

— Assez, Madame, assez !... Je ne suis pas *galant*, moi... Je vous dirais brutalement de dures vérités...

Sarah jeta sur le notaire un de ses regards noirs, profonds, presque acérés, et lui dit froidement :

— Vous refusez ?

— Pas de nouvelle insulte, Madame !...

— Prenez garde !...

— Des menaces ?...

Des menaces... Et pour vous prouver qu'elles ne seraient pas vaines... apprenez d'abord que je n'ai pas de sœur...

— Comment, Madame !...

— Je suis la mère de cette enfant...

— Vous ?...

— Moi !... J'avais pris un détour pour arriver à mon but, imaginé une fable pour vous intéresser... Vous êtes impitoyable... je lève le masque... Vous voulez la guerre... eh bien ! la guerre...

— La guerre ? parce que je refuse de m'associer à une machination criminelle ! quelle audace !...

— Ecoutez-moi, Monsieur... votre réputation d'honnête homme est faite... retentissante et immense....

— Parce qu'elle est méritée... Aussi faut-il avoir perdu la raison pour oser me faire des propositions comme les vôtres !...

Mieux que personne, je sais, Monsieur, combien il faut se défier de ces réputations de vertu farouche, qui souvent voilent la galanterie des femmes et la friponnerie des hommes...

— Vous oseriez dire, Madame...

— Depuis le commencement de notre entretien, je ne sais pourquoi..... je doute que vous méritiez l'estime et la considération dont vous jouissez.

— Vraiment, Madame ?... ce doute fait honneur à votre perspicacité.

— N'est-ce pas ?... car ce doute est fondé sur des riens... sur l'instinct, sur des pressentimens inexplicables... mais rarement ces prévisions m'ont trompée.

— Finissons cet entretien, Madame...

— Avant, connaissez ma résolution... Je commence par vous dire, de vous à moi, que je suis convaincue de la mort de ma pauvre fille... mais il n'importe, je prétendrai qu'elle n'est pas morte : les causes les plus invraisemblables se plaident... Vous êtes à cette heure dans une position telle que vous devez avoir beaucoup d'envieux, ils regarderont comme une bonne fortune l'occasion de vous attaquer... je la leur fournirai...

— Vous !...

— Moi, en vous attaquant sous quelque prétexte absurde, sur une irrégularité dans l'acte de décès je suppose... il n'importe. Je soutiendrai que ma fille n'est pas morte. Comme j'ai le plus grand intérêt à faire croire qu'elle vit encore, quoique perdu, ce procès me servira en donnant un retentissement immense à cette affaire ; une mère qui réclame son enfant est toujours intéressante ; j'aurai pour moi vos envieux, vos ennemis et toutes les âmes sensibles et romanesques.

— C'est aussi fou que méchant ! Dans quel intérêt aurai-je fait passer votre fille pour morte, si elle ne l'était pas ?

— C'est vrai, le motif est assez embarrassant à trouver ; heureusement les avocats sont là !... Mais, j'y pense, en voici un excellent ; voulant partager avec votre client la somme placée en viager sur la tête de cette malheureuse enfant,... vous l'avez fait disparaître...

Le notaire impassible haussa les épaules.

— Si j'avais été assez criminel pour cela, au lieu de la faire disparaître, je l'aurais tuée !

Sarah tressaillit de surprise, resta muette un moment, puis reprit avec amertume.

— Pour un saint homme, voilà une pensée de crime profondément creusée !... Aurais-je donc touché juste, en tirant au hasard ?... Cela me donne à penser... et je penserai... Un dernier mot... Vous voyez quelle femme je suis... j'écrase sans pitié tout ce qui fait obstacle à mon chemin... Réfléchissez bien.. il faut que demain vous soyez decidé ... Vous pouvez faire impunément ce que je vous demande... Dans sa joie le père de ma fille ne discutera pas la possibilité d'une telle résurrection, si nos mensonges, qui le rendront si heureux sont adroitement combinés. Il n'a d'ailleurs d'autres preuves de la mort de notre enfant que ce que je lui en ai écrit il y a quatorze ans ; il me sera facile de le persuader que je l'ai trompé à ce sujet ; car alors j'avais de justes griefs contre lui... Je lui dirai que dans ma douleur j'avais voulu briser à ses yeux le dernier lien qui nous attachait encore l'un à l'autre. Vous ne pouvez donc être en rien compromis : affirmez seulement... homme irréprochable, affirmez que tout a été autrefois concerté entre vous, moi et Mme Séraphin, et l'on vous croira. Quant aux cinquante mille écus placés sur la tête de ma fille, cela me regarde seule ; ils resteront acquis à votre client qui doit ignorer complétement ceci ; enfin vous fixerez vous-même votre récompense...

Jacques Ferrand conserva tout son sang-froid malgré la bizarrerie de cette situation si étrange et si dangereuse pour lui.

La comtesse, croyant réellement à la mort de sa fille, venait proposer au notaire de faire passer pour vivante cette enfant qu'il avait, lui, fait passer pour morte quatorze années auparavant.

Il était trop habile, il connaissait trop bien les périls de sa position pour ne pas comprendre la portée des menaces de Sarah.

Quoique admirablement et laborieusement construit, l'édifice de la réputation du notaire reposait sur le sable. Le public se détache aussi facilement qu'il s'engoue, aimant à avoir le droit de fouler aux pieds celui que naguères il portait aux nues. Comment prévoir les conséquences de la première attaque portée à la réputation de Jacques Ferrand ? Si folle que fût cette attaque, son audace même pouvait éveiller les soupçons...

La perspicacité de Sarah, son endurcissement, effrayaient le notaire. Cette mère n'avait pas eu un moment d'attendrissement en parlant de sa fille ; elle n'avait paru considérer sa mort que comme la perte d'un moyen d'action. De tels caractères sont impitoyables dans leurs desseins et dans leur vengeance.

Voulant se donner le temps de chercher à parer ce coup dangereux, Ferrand dit froidement à Sarah :

— Vous m'avez demandé jusqu'à demain midi, Madame ; c'est moi qui vous donne jusqu'à après-demain pour renoncer à un projet dont vous ne soupçonnez pas la gravité. Si, d'ici là, je n'ai pas reçu de vous une lettre qui m'annonce que vous abandonnez cette criminelle et folle entreprise, vous apprendrez à vos dépens que la justice sait protéger les honnêtes gens qui refusent de coupables complicités, et qu'elle peut atteindre les fauteurs d'odieuses machinations.

— Cela veut dire, Monsieur que vous me demandez un jour de plus pour réfléchir à mes propositions ? C'est bon signe, je vous l'accorde... Après-demain, à cette heure, je reviendrai ici et ce sera entre nous... la paix... ou la guerre, je vous le répète... mais une guerre acharnée, sans merci ni pitié...

Et Sarah sortit.

. . . . . .

— Tout va bien... — se dit-elle... — Cette misérable jeune fille, à laquelle Rodolphe s'intéressait par caprice, et qu'il avait envoyée à la ferme de Bouqueval, afin d'en faire sans doute plus tard sa maîtresse, n'est plus maintenant à craindre... grâce à la Borgnesse qui m'en a délivrée...

L'adresse de Rodolphe a sauvé Mme d'Harville du piége où j'avais voulu la faire tomber : mais il est impossible qu'elle échappe à la nouvelle trame que je médite : elle sera donc à jamais perdue pour Rodolphe.

Alors... attristé, découragé, isolé de toute affection, ne sera-t-il pas dans une disposition d'esprit telle qu'il ne demandera pas mieux que d'être dupe d'un mensonge auquel je puis donner toutes les apparences de la réalité avec l'aide du notaire ?... Et le notaire m'aidera ; car je l'ai effrayé.

Je trouverai facilement une jeune fille orpheline, intéressante et pauvre, qui, instruite par moi, remplira le rôle de notre enfant si amèrement regretté par Rodolphe... Je connais la grandeur, la générosité de son cœur... Oui, pour donner un nom, un rang à celle qu'il croira sa fille, jusqu'alors malheureuse et abandonnée, il renouera nos liens que j'avais crus indissolubles... les prédictions de ma nourrice se réaliseront enfin, et j'aurai cette fois sûrement atteint le but constant de ma vie... [illegible] !!

. . . . . .

— A peine Sarah venait-elle de quitter la maison du notaire, que M. Charles Robert y entra, descendant du cabriolet le plus élégant, il se dirigea en *habitué* vers le cabinet de Jacques Ferrand.

(*La [illegible] demain.*)

des états séparés, forment les élémens de la puissance employée par l'Union contre les pays étrangers, mais ils ne voient pas pourquoi l'Union ne serait pas responsable des iniquités de ceux par qui elle profite et qui lui donnent l'importance qu'elle a dans le monde. Si, ajoute le *Chronicle*, les rapports entre le gouvernement fédéral et les états, et entre ceux-ci et le gouvernement fédéral sont mal réglés, c'est là une excellente raison pour les améliorer; mais cela ne peut être un motif pour dépouiller les étrangers. Si un gouvernement étranger arguait de la mauvaise foi de quelqu'un des états, pour l'attaquer, le gouvernement fédéral interviendrait; pourquoi donc n'intervient-il pas pour payer les dettes de cet état. Le *Chronicle* termine ainsi: « L'exemple de l'Amérique ne sera pas perdu pour le monde. Lors qu'on sera porté à oublier la maxime que la probité est la meilleure politique, qu'on songe alors à la grande république occidentale, qui, perdue d'honneur, ne peut dans ses besoins, lever une somme que bien des particuliers en Angleterre obtiendraient sans difficulté. »

— Le *Standard* s'exprime dans le même sens. Ce journal dit: « Le Message ne prouve guère que les hommes publics aux Etats-Unis flétrissent sincèrement le principe de répudiation (principe par lequel les états particuliers répudient les dettes qu'ils ont contractées); si néanmoins ils sont sincères à improuver cette conduite, ils n'ont pas le courage moral de proclamer et de soutenir leurs opinions au risque de perdre leur popularité. »

— La manière conciliatrice dont M. Tyler parle des relations avec le Mexique a été vu avec une vive satisfaction par les négocians. Depuis longtemps on soupçonnait fortement le gouvernement des Etats-Unis de chercher un prétexte pour justifier une agression contre le territoire mexicain, mais la déclaration contenue dans le Message, a beaucoup modifié cette opinion. (*Standard.*)

— Il est un point dans le Message du président des Etats-Unis, qui est très-important sous le rapport commercial. Ce sont les remarques faites au sujet du nouveau tarif. M. Tyler admet que le principe sur lequel est basé ce tarif n'a virtuellement pas réussi. C'est ce que tous les négocians pratiques, ici comme en Amérique, avaient prévu dès le commencement. Le président recommande le système d'entrepôts, afin d'obvier aux difficultés résultant du paiement immédiat des droits de douanes à l'importation. On doute néanmoins que ce système réussisse. (*Id.*)

— A l'égard de la question du droit de visite, le président, dans son Message, se maintient sur le terrain où s'est trouvé jusqu'ici le gouvernement de l'Union; mais non content de cette déclaration, il applaudit à la mesure extraordinaire prise par le ministre des Etats-Unis, à Paris, celle de protester contre un traité déjà signé par les cinq grandes puissances de l'Europe. Il exprime l'espoir que l'exemple ainsi donné par les Etats-Unis qui n'ont jamais été signataires d'aucun traité, sera suivi par quelques-unes, si non par toutes les puissances qui ont conclu de semblables traités. Le *Morning Herald* dit à ce sujet:

« L'espoir ainsi exprimé par M. Tyler s'adresse à la France. Le Message, arrivant à Paris au moment de la réunion des Chambres, fortifiera sans doute les députés dans leur résolution de forcer M. Guizot d'abroger les traités de 1831 et 1833. Ces traités seront intolérables à la France, après l'invitation faite par le président Tyler, et sa déclaration que le droit de visite est une atteinte portée à la liberté maritime des nations qui l'accordent. »

— La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie une lettre de Londres, en date du 17 décembre, sur la position de la Grande-Bretagne vis-à-vis de la France. Voici ce qu'on y lit entr'autres:

« Nous verrons bientôt quel ton prendra Espartéro vis-à-vis de la France. Il est certain que l'Angleterre ne permettra pas que le régent abuse de l'influence de la Grande-Bretagne, de manière que celui-ci y trouve des motifs d'encouragement pour se livrer à des récriminations passionnées et désordonnées contre le cabinet des Tuileries; cependant, s'il est prouvé qu'une conspiration a été ourdie contre son gouvernement, avec la sanction de la France, l'Angleterre ne manquera certainement pas de soutenir le régent de tout son poids. Pour la première fois depuis la guerre de succession, la France trouve la politique de l'Espagne conduite par un homme énergique qui fait infiniment plus de cas des grands intérêts de la Péninsule et de sa complète indépendance, que de toutes les inspirations du contrat de famille. Un pareil état de choses doit sans doute être peu du goût de la France qui ne saurait supporter l'idée que l'Espagne pût un jour reprendre son ancien rang parmi les états, et se maintenir indépendante sous ses rois *quoique Bourbons*. A la fin de la régence et lors du mariage de la reine Isabelle, cette question devra recevoir une solution; mais elle projette déjà ses ombres sur l'horison de l'Europe-Occidentale. »

— Les journaux de la Jamaïque contiennent peu de nouvelles sur l'état de l'île. La législature de Kingston s'occupait des questions relatives à la future administration des affaires; entr'autres, il y en a deux d'une très-grande importance; la première est une mesure relative à la levée d'une taxe sur le sucre et sur le café, mis en consommation dans l'île, l'autre est une nouvelle loi sur le timbre, afin d'accroître les revenus. On vante beaucoup la capacité du comte d'Elgin, comme gouverneur. Il a offert un prix de 100 livres pour celui qui trouvera la meilleure méthode de cultiver la canne à sucre, afin d'encourager l'agriculture de l'île. Les négocians ont adressé une requête à la Chambre d'Assemblée pour que l'on nomme une commission qui préparerait un Mémoire, afin de demander à la reine protection pour le sucre, au moyen de droits différentiels. Une commission a été nommée pour examiner cette question. Tous les importateurs de produits anglais ont aussi demandé une augmentation de droits protecteurs.

— Les dernières nouvelles de Galveston sont du 16: à cette époque, dit le *Courrier des Etats-Unis*, les Texiens semblaient avoir oublié les Mexicains et leurs menaces d'invasion; mais en revanche, on faisait grand bruit d'une petite émeute qui avait eu lieu à propos d'une mutation de capitale. En vertu d'un acte du Congrès, le siége du gouvernement doit être transféré d'Austin à Washington. Les deux Chambres devant s'assembler, le 15 novembre, dans cette dernière ville, le président Houston avait eu donc soin, plusieurs quinze jours d'avance; en conséquence, le 12, il envoya une charrette à deux chevaux à Austin pour déménager les archives, trésors et archives de la répu-

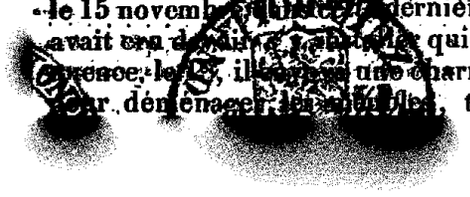

blique. Mais les habitans de la capitale destituée résistèrent, par la force, à ce déménagement. Un *meeting* d'indignation eut lieu, des résolutions vengeresses furent adoptées, et pour faire un éclatant exemple, on coupa aux chevaux leurs crinières, leurs oreilles et leurs queues qui furent portées en triomphe.

— Le géant américain Charles Greemont et le fouetteur de Tipton Williams Perry en sont venus aux mains sous les auspices d'une commission à Lerverhope, à 15 milles au-dessous de Gravesand. Il y a eu trente-huit assauts en 39 minutes. On a remarqué que Williams Perry s'étudiait surtout à esquiver le coup de son adversaire, et qu'il ne se battait pas conformément à toutes les règles rigoureuses du pugilat: aussi la commission a-t-elle déclaré que le géant était vainqueur. Williams Perry, en quittant le terrain, n'avait que le cartillage de l'oreille gauche endommagé; et le géant est parti souriant, frais et dispos comme s'il n'eût pas soutenu une joûte fatigante. A l'issue de cette lutte, une autre a commencé entre Bengarée, l'Australien, et M. M'Genty de Glasgow. Il y a eu 83 assauts soutenus avec grand acharnement. L'affaire s'est terminée à l'avantage du novice écossais. M. Bengarée a reçu une forte correction. Ces deux champions avaient autrefois été terrassés l'un et l'autre par le fameux Broome. (*Morning Advertiser.*)

FRANCE. Paris, 27 décembre. Le mariage de la princesse Clémentine avec le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Cohary, frère de Mme la duchesse de Nemours et du mari de Dona Maria de Portugal, est décidé. Le prince Auguste est né le 13 juin 1818 et se trouve comme major au service de l'Autriche, dans le régiment n° 10 des hussards, dits du roi de Prusse. Le prince a quelques mois de moins que la princesse Clémentine.

Les arrangemens de famille au sujet de cette union sont maintenant terminés.

Il avait été exprimé le désir de la part de la famille royale de France, que le nouveau couple pût se fixer à l'avenir en Autriche, et il a été demandé à ce sujet au prince de Metternich sur quel pied le mari de la princesse Clémentine serait reçu à la cour de Vienne. Il a été répondu que la princesse Clémentine serait reçue comme princesse de la famille royale des Bourbons; quant au prince Auguste de Cobourg, la cour d'Autriche ne lui reconnaît pas le titre d'altesse royale, pour lequel la maison de Cobourg fait en ce moment des démarches auprès de deux grands cabinets du continent. Ces démarches sont appuyées par la cour d'Angleterre.

Le prince de Metternich a aussi fait répondre, que le prince Auguste de Cobourg, étant comme son père le prince Ferdinand, sujet de l'Autriche et au service de cette puissance, il ne pourrait lui être accordé aucune dérogation des usages de l'étiquette et de la préséance.

Par suite de ces nouvelles, il a été décidé que le prince Auguste de Saxe-Cobourg se fixera en France, et on ajoutait même, qu'il allait quitter le service autrichien pour entrer au service de France. En sa qualité de sujet autrichien, ceci offrirait quelques difficultés. Le mariage de la princesse Clémentine se fera l'année prochaine, l'époque n'est pas encore décidément fixée. (*Correspondance.*)

— La vérité se fait jour, enfin, dans la presse anglaise, sur les événemens de Barcelonne, et l'un de ses organes les plus accrédités, le *Morning-Post*, contient une narration où la conduite tenue par le consul de France, est exposée et appréciée avec une honorable impartialité.

Nous n'en extraierons que le passage suivant; il suffira pour prouver que de l'autre coté de la Manche, on en est venu à une plus saine et plus exacte appréciation des faits:

« Il est certain que l'insurrection de Barcelonne, dit la » feuille anglaise, a été un événement essentiellement populai» re et républicain. Quant à la conduite du consul de France, » elle a été dictée par la justice et l'impartialité. Ne s'occupant » que de mettre en sûreté ses concitoyens, et de rendre à tout le » monde le même service d'humanité, le consul n'a pas dépassé » un seul instant les bornes de la neutralité loyale et humaine, » et l'on peut en dire autant de M. Gatier, commandant des for» ces navales françaises devant Barcelonne. »

— Par ordonnance du 27 décembre. M. Plougoulm, ancien procureur-général à Toulouse, est nommé procureur-général près la cour royale de Nîmes, en remplacement de M. Gonet, décédé.

— Les grandes opérations contre les tribus d'Ouamsceris, qui ont donné asile à Abd-el-Kader, ne seront pas terminées, s'il faut s'en rapporter aux correspondances de l'armée, avant le 20, époque fixée à ce qu'il paraît, pour le retour à Alger de M. le duc d'Aumale, qui se rendra immédiatement à Médéah, chef-lieu de son commandement. Quant au lieutenant-général, il ne sera, dit-on, de retour à Alger que dans les premiers jours de janvier.

— Une lettre de Paris, dans la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, en parlant de la nomination de M. Casimir Périer, au poste de ministre plénipotentiaire de France, à la cour de Hanovre dit: « Dans le moment actuel, la distinction accordée à ce diplomate, doit paraître singulièrement significative. »

— Les diamans de Mme de Léautaud, qui avaient été promis par moitié aux communes de Tulle et de Brive, sont arrivés au greffe de Tulle depuis quelques jours. Ils allaient être remis à leur destination, lorsque le curateur de Mme Lafarge y a fait opposition, dit-on, sous prétexte que parmi ces diamans, il s'en trouvait quelques-uns appartenant en propre à la condamnée.

— Le théâtre de l'Odéon a donné hier au soir la première représentation de: *Main droite et Main gauche*, de M. Léon Gozlan. Le succès a été immense. On sait que cette pièce devait être jouée au théâtre de la Renaissance quelques jours après le traité du 15 juillet, sous le titre; *Il était une fois un Roi et une Reine*.

— On lit dans le *Phare* de Bayonne:

« A quelques centaines de mètres de la citadelle, derrière Montaigut, entre la mer et la route royale de Bordeaux, on aperçoit, au milieu de landes et de bois de corsier, un petit cimetière où reposent solitairement, depuis près de vingt-neuf ans, les dépouilles mortelles d'officiers anglais qui succombèrent là en combattant contre la France. Les mouettes, les courlis, les râles d'eau et les bécasses, abondent dans cette triste et sauvage contrée. On sait que, le 14 avril 1814, la garnison de la citadelle, composée d'une poignée d'invincibles soldats français, fit une sortie qui coûta cher aux Anglais: grand nombre de leurs officiers supérieurs furent tués ou faits prisonniers aux environs du cimetière, et parmi eux se trouvait le général Hope, commandant-en-chef les troupes assiégeantes.

» Une circonstance qui se rattache à cette époque met aujourd'hui en émoi la ville de Bayonne. Un anglais faisant partie de l'armée d'invasion de 1814 aurait enfoui dans un terrain situé dans le voisinage du cimetière des Anglais, un riche trésor; ce trésor consisterait en une valise renfermant des diamans qui auraient fait partie d'un diadême, et en deux caisses pleines d'or (l'une renfermant des guinées et l'autre des moëdas); que cet Anglais, étant venu à mourir, avait consigné ce fait dans son testament, avec cette particularité que ce trésor avait été dérobé par lui.

» Cette dernière circonstance aurait, dit-on, empêché les parens de se présenter en personne; mais il viennent de traiter avec un agent qui lui-même s'est entendu depuis quelques jours avec deux riches négocians de Bayonne, pour faire les recherches nécessaires.

» Un fait jusqu'à présent est certain, c'est que les fouilles sont poussées avec la plus grande activité. »

BELGIQUE. — Bruxelles. 29 décembre. Le Sénat, dans sa séance du 28, après avoir reçu les rapports de la commission du budget des finances et celui de la commission du budget de l'intérieur, a repris la discussion du budget et du projet de loi relatif à la convention conclue avec l'Espagne.

A la suite de plusieurs considérations présentées par divers orateurs, le projet est adopté par 36 voix contre 1 (celle de M. de Mooreghem). L'ordre du jour est continué et la délibération ouverte sur le projet de loi relatif au contingent de l'armée auquel M. de Rouillé présente un amendement combattu par M. le ministre de l'intérieur. La discussion est ensuite close; la séance est levée à 4 heures 1/2. Aujourd'hui séance à 1 heure.

— M. Lehon, ex-notaire condamné pour escroquerie et déclaré en faillite par arrêt confirmatif de la cour royale de Paris, est toujours détenu à la conciergerie; des démarches actives sont faites auprès du ministre de la justice pour obtenir l'autorisation de son transfèrement dans une maison de santé de la capitale où ce condamné pourra passer la durée de sa peine assez agréablement. On ne doute pas que cette autorisation ne soit accordée aux puissans sollicitateurs qui s'intéressent à l'ex-notaire.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 31 *décembre*, la seconde représentation de la reprise de:

LES MARTYRS,

grand-opéra en 5 actes et 8 tableaux, paroles de M. Scribe, musique de Donizetti.

On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

EN VENTE

chez A. H. Bakhuyzen, Libraire, rue dite *Hoogstraat*, à La Haye:

LE ROYAL KEEPSAKE,

Livre des Salons, illustré de 12 belles gravures, et en reliéure très-élégante. 5824.

ÉTRENNES POUR 1842.

Pensées, Maximes, Réflexions, extraites de *l'Histoire de la Révolution française* de M. Thiers, disposées par ordre alphabétique; 1 joli volume in-16°. Prix 90 cents.

Publiées chez M. H. BINGER, Libraire-Éditeur à Amsterdam et en vente chez les principaux Libraires du Royaume. 5823.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 29 Décembre.

		Int.	COURS 28 Déc.	OUVERT.	FERMÉ.
Pays-Bas.	Dette active	5	101 3/8	101 1/4	101 5/16
	Dito dito	2 1/2	—	52 9/16	52 9/16
	Billets de chance		—	—	—
	Syndicat	4 1/2	—	94 5/16	—
	Dito	3 1/2	—	77 3/8	—
	Société de Commerce	4 1/2	131 1/4	130 5/8	130 5/8
	Dito nouvelle	4 1/2	—	—	—
	Emprunt de 1836	4	—	—	—
	Dito des Indes	5	99 11/16	99 11/16	99 11/16
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	106 1/4	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	106	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito	6	—	69 5/8	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	98 3/8	—
	Emprunt de 1840	4	—	88 3/8	—
Espagne	Perp. ém. Amsterdam	5	—	—	—
	Passive	5	—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Deffered		—	—	—
	Ardoin	5	19	19	—
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	2 1/2	—	—	—
Angleterre.	Cons. Ann.	3	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	f	—	—	—
Brésil.	Cons. Ann.	5	—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	2 1/2	33 3/16	33 1/2	33 7/8

Bourse de Paris du 28 Décembre.

		Int.	COURS 27 Déc.	OUVERT.	FERMÉ.
France	Cinq pour cent.		119 35	119 35	119 45
	Trois pour cent.		78 35	79 00	78 95
	Emprunt Ardoin		—	24	24
Espagne	Anc. différé.		—	—	—
	Nouv. dito.		—	—	—
	Passive.		—	8 7/8	—
Naples	Certificats Falconet		106 75	106 75	—
Pays-Bas.	Dette active	2 1/2	—	—	—
	Dette active	5	—	103 1/4	—
Belgique	Dito	8	—	73 00	—
	Banque belge		—	81 00	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Bourse d'Anvers du 29 Décembre.

Métalliques, 5 % 112 A. — Naples, 5 % » — Ardoins, 5 % 19 7/8 — Dette différée, ancien, » — Passive, 5 % 4 1/2 P. — Lots de Hesse, 28 1/8 A. — Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoin, 19 1/8 C. — Idem, Primes —

Bourse de Vienne du 25 Décembre.

Métalliques, 5 % 109 3/4. — Dito, 4 % 101 1/2. — Dito, 3 % 77 1/4. — Lots de 1834, » — Actions de la Banque, 1620.

A LA HAYE,

Imprimerie de **Léopold Lœbenberg**, *Assendelftstraat*.

TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE

JOURNAL DE LA HAYE.

QUATRIÈME TRIMESTRE 1841.

NB. Tous les articles sont renseignés par des chiffres placés après le résumé ; le premier est le numéro du Journal ; le second indique la colonne.

DIVISION DES NUMÉROS PAR MOIS :

DE N° 234 à 260 OCTOBRE.
» 261 » 285 NOVEMBRE.
» 286 » 311 DÉCEMBRE.

A.

ALLEMAGNE. — Nouvelle Constitution de Schwartzbourg-Sonderhausen, 236. 1. Système général des chemins de fer de l'Allemagne, 239. 4. Inspection de l'armée fédérale, 263. 2. Chemins de fer construits et à construire en Allemagne, 296. 3. Congrès des plénipotentiaires des états de l'Union douanière, 298. 3, 299. 3.

AMÉRIQUE CENTRALE. — Difficultés entre les états de San Salvandor et Guatimala, et arrestation d'un détachement anglais, 299. 1.

ANGLETERRE. — Subside à la compagnie de la navigation transatlantique à vapeur, 235. 3. Saisie d'un bâtiment français par les autorités de l'Australie, 235. 3. Conversion de bons de l'échiquier, 235. 3. Discussions sur la loi des pauvres, 236. 2, 237. 4. Nouvelle association formée par O'Connell pour la protection de l'industrie irlandaise, 236. 2. Election d'un lord-maire à Londres, 237. 3, 238. 5, 246. 4. Prorogation du Parlement, 237. 3, 241. 5, 243. 4, 301. 5. Interpellation, etc., au sujet de la loi sur les céréales, 241. 5. Sommes accordées pour les dépenses de 1841-1842, 244. 3. Nominations dans le corps diplomatique, 247. 3, 253. 4. Consécration d'un évêque protestant pour Jérusalem, 247. 3, 255. 4, 261. 8, 271. 4, 281. 2. Tableau comparatif des revenus publics, 247. 4. Nomination d'un gouverneur général des Indes, 249. 5. Découverte de l'émission de bons de l'échiquier en triple expédition, 260. 2, 261. 4, 263. 4, 269. 3, 274. 3, 286. 3, 292. 4, 294. 6, 307. 3. Changement de vaisseaux de ligne en frégates, 260. 3. Majorité ministérielle du Parlement, 260. 3. Négociations avec la Perse et le Bokhara, 262. 2. Détresse dans les villes manufacturières, 262. 3. Incendie de la Tour de Londres, 263. 4, 265. 3, 270. 3, 276. 2. Discours d'O'Connell tenu dans une assemblée des amis de la révocation de l'Union, 264. 2. Election d'O'Connell comme lord-maire de Dublin, 265. 2, 267. 3, 268. 3. Lord Palmerston reçoit une députation du parti libéral dans le comté de Sligo, 265. 2. Dîner offert à lord Ellenbourough par les directeurs de la Compagnie des Indes, 268, 4. Célébration de l'anniversaire de la conspiration des poudres, 270. 3. Naissance d'un prince, 270. 10, 271. 2, 273. 2, 275. 7, 278. 3. Dîner donné par le lord-maire, 271. 3, 274. 3. Enquête sur l'introduction de réductions dans les frais de perception de l'impôt, 272. 4. Id. sur le mode de procédure suivi dans les cours d'équité, 272. 4. Prorogation du Parlement, 272. 2, 302. 2. Condamnation de fausse monnaie pour l'armée, 273. 7. Situation de la Banque, 275. 7. Généalogie et ordre de succession au trône, 275. 8, 403. 4. Armemens maritimes, 276. 3, 284. 3, 306. 3. Sur le titre de Prince de Galles et autres de l'héritier présomptif de la couronne, 276. 3. Achèvement du Tunnel, 279. 3. Commencement d'incendie à l'arsenal de Woolwich, 281. 4. Tentative d'incendie à la caserne des *Horse-Guards*, 281. 5. La Société pour le rappel de l'Union à Dublin demande à la reine de rappeler lord Grey et lord Elliot, 285. 3, 287. 6. Promotions dans l'armée de terre et de mer à l'occasion de la naissance du prince royal, 286. 3. Présentation à lord John Russell d'une Adresse des notables de Plymouth, 288. 3. Les habitans du Cap de Bonne-Espérance demandent une administration séparée, 289. 7. Les franchises de la Cité sont accordées au duc de Cambridge, 291. 4, Titres du jeune prince héréditaire, 295. 3, 297. 4, 301. 4. Réponse de lord Palmerston à une Adresse des habitans de Bridgeworth, 296. 3. Départ des bateaux à vapeur destinés à la navigation des Indes-Occidentales, 298. 9, 307. 4. Mémoire des marchands de Belfast au sujet du commerce des toiles d'Irlande, 300. 2. Préparatifs pour le baptême du prince royal, 301. 3. Projet d'émigration sur une grande échelle et aux frais de l'état, 303. 7. Vente des îles Chatam a une Société allemande de colonisation, 304. 3, 309. 4. Grandes lignes de bateaux à vapeur établis ou à établir entre le royaume et différens points du globe, 305. 3. Adresse arrêtée à Manchester pour demander la liberté du commerce des grains, 306. 3. Traité entre les cinq grandes puissances de l'Europe pour la répression de la traite, 307. 2. Adresses de félicitations à l'occasion de la naissance du prince de Galles, 309. 3. Projet de refuser l'allocation annuelle pour le roi de Hanovre, 309. 4. La corporation de Dublin rejette la motion de présenter une Adresse au vice-roi d'Irlande, 309. 4. Le roi de Prusse se rend à Londres pour assister au baptême prince royal, 310. 1.

ARGENTINE. (REPUBLIQUE). — Combat naval entre l'escadre de la ublique et celle de Buenos-Ayres, 247. 1. Fixation du chiffre des emnités dues aux Français, 265. 5. Opérations du général Oribe contre s troupes de La Madrid, 305. 1.

AUTRICHE. — L'empereur fait cesser les poursuites contre quelques personnes en Transylvanie, 259. 1. Election pour la Diète dans la Transylvanie, 270. 2. Secours accordés par le gouvernement aux entrepreneurs des chemins de fer, 291. 3. Ouverture de l'assemblée de la grande députation de la Diète de Hongrie, 297. 2. Dividende de la Banque. 304. 3. Construction de grandes lignes ferrées, 310. 1, 311. 2.

B.

BADE. — Mesures contre ceux qui ont donné une sérénade au professeur Welcker, 265. 2.

BAVIÈRE. — Inauguration de la statue de Jean-Paul, 279. 2.

BELGIQUE. — Formation de la *Compagnie belge de colonisation*, 243. 9, 248. 8, 270. 8. Propositions faites à la France au sujet de la réimpression des livres français en Belgique, 256. 7. Célébration de la fête dite flamande à Gand, 258. 9. Pétition présentée au roi par les typographes, etc., 206. 8. Découverte d'une conspiration à Bruxelles, 261. 7, 262. 6, 263. 8, 284. 7, 265. 8, 266. 6, 267. 7, 268. 9, 270. 8, 271. 9, 273. 5, 274. 7, 275. 8, 279 9, 280. 6, 281. 9, 282. 7, 295. 9, 297. 8, 301. 9, 308. 10, 310. 6. Ouverture des Chambres, 269. 8, 270. 8, 272. 6, 273 5, 275. 9, 276. 8. Circulaire sur la nécessité de se servir de l'intermédiaire du département des affaires étrangères pour tout ce qui concerne les relations officielles des fonctionnaires avec les autorités étrangères, 270. 8. Projet de fonder une colonie dans la province de Sainte-Catherine au Brésil, 273. 6. Election du bureau de la Chambre des représentans, 273. 6. Distribution des prix du concours industriel à la suite de l'exposition, 274. 6, 275. 8. Dimensions du pyroscaphe le *Brittish Queen* 274. 7. Arrangement de l'affaire Cockerill, 274. 7, 284. 5. La proposition de constituer l'Université Catholique en personne civile est retirée, 278. 5, 288. 7, 291. 9. Interpellation dans la Chambre des représentans au sujet du rassemblement de troupes françaises sur la frontière belge, 284. 5. Prohibition de la sortie des pommes de terre, 285. 8. Fixation de l'effectif de l'armée pour 1842, 285. 8. Modification de la loi sur l'entrée des houilles de la Sarre, 285. 8. Demande d'un crédit supplémentaire pour le service du chemin de fer, 285. 8. Discussion dans la Chambre des représentans au sujet de l'achat du *Brittish Queen*, 286. 8, 297. 8, 307. 8. Découverte d'un projet d'attentat contre la personne du roi, 290. 2. Mesures pour prévenir le crime de faux témoignage, 290. 2. Discussion du budget des voies et moyens, 291. 7, 292. 7, 293. 8, 294. 9, 304. 5. Accusation portées paa le parti libéral contre les catholiques au sujet des élections, etc., 291. 7. Discussion du budget des dépenses 300. 5, 307. Refus du général l'Olivier d'assister au *Te Deum*, 303. 9. Inauguration du chemin de fer de Mons, 306. 9, Interpellation sur l'état des négociations avec la Hollande, 310. 6. Convention postale avec la France, 311. 5.

BIOGRAPHIES. — G. P. de Chavonnes Vrugt, 274. 9.

BOLIVIE. — Le général Santa-Cruz est proclamé président, 290. 1.

BRÉSIL. — Discussion du budget, 261. 1. Question des frontières entre le Brésil et la France, 270. 1. Sur les traites de commerce conclus par le Brésil, 277. 1. Couronnement de l'empereur, 294. 1. Lois sur la procédure criminelle, et sur la création d'un Conseil d'Etat et prorogation des Chambres, 304. 1.

C.

CHILI. — Les joyaux du temple du soleil sont retrouvés, 237. 1. Election d'un président, 241. 1, 249. 3.

CHINE. — Les Anglais s'emparent de Canton, 240. 5, 241. 1, 242. 1, 243. 1, 245. 1. Envoi de nouvelles troupes anglaises, 265. 3, 273. 3, 278. 3, 284. 3, 297. 6. Composition de la flotte anglaise 266. 3. Notification adressée par le plénipotentiaire sir H. Potinger aux sujets anglais, 266. 3. Réception du plénipotentiaire par le maire de Canton, 266. 4. Pertes de l'escadre anglaise, 267. 4. Réponse de l'empereur à la nouvelle de la capitulation de Canton, 268. 1. Confiscation des biens et dégradation de Keshen 270. 1. Instructions de sir Potinger par rappport aux bases d'un traité de paix, 271. 4, 274 3. Travaux des Anglais à Hong-Kong, 297. 5. Destination à donner à l'argent obtenu par l'armée anglaise des autorités de Canton, 203. 1.

COLOMBIE. — Blocus du port de Carthagène 235. 4, 244. 2, 290. 1. Reconnaissance de la république de l'Equateur par l'Espagne et traité avec cette dernière puissance, 280. 5.

COMMERCE ET NAVIGATION. — Non accession du Luxembourg à l'Union douanière allemande, 235. 9, 237. 8, 238. 10, 239. 6, 242. 9, 243. 11, 245. 9, 246 8, 248. 10, 249 10, 254. 7, 256. 8, 260. 9, 262. 7, 267. 10, 273. 9, 276. 9, 290. 6. Droit en France sur les toiles teintes, 236. 3. Mouvement du port d'Anvers, 236. 6. Conclusion d'un traité relativement au péage du Sund, 237. 1. Projet d'une Union douanière entre [illegible] Belgique, 237. 5, 245. 8, 248. 7, 259. 2, 260. 7, 262. 7, 275. 5, 276. 4, 278. 4, 293. 6, 295. 5, 296. 4, 299. 5. Note de l'Angleterre et de la Prusse au sujet du *Stader Zoll*, 240. 4, 262. 2 Exportation de la Belgique en France et dans les états allemands, 241. 7. Négociations commerciales entre le Luxembourg et la Belgique, 243. 11. 245. 9. Mouvement du port d'Ostende, 244. 5. Délivrance de patentes en Russie pour la navigation du Danube, 247. 2. Exportations et importations de la Russie, 248. 1. Droit de transit en Egypte pour les marchandises entre l'Europe et l'Orient, 249. 4. Réduction du droit perçu par les consuls français dans les Pays-Bas pour la délivrance de certificats d'origine, 249. 6. Importations par le port de St.-Pétersbourg, 255. 2. Les habitans de Hanovre demandent l'accession à l'Union douanière allemande, 255. 4, 295. 3. Accession du Brunswick et de Lippe Detmold à l'Union, 256. 3, 269. 3, 272. 1, 294. 5, 298. 5, 308. 1, 309. 3. Réduction des droits d'importation de grains en Suède, 263. 1. Traite de commerce entre l'Autriche et la Belgique, 264. 2. La Prusse dénonce le traité de commerce avec Hambourg et Brême, 265. 1. Commerce extérieur de la France pendant 1840, 170. 5. Loi relative aux droits de douane en Portugal, 271. 7. Nouveau tarif de droits d'entrée et de sortie dans le grand-duché de Luxembourg, 271. 9. Commerce d'Odessa, 274. 9. Visa à opposer aux patentes nettes arrivant à Vénézuéla, 274. 9. Traité de navigation entre l'Angleterre et la Sardaigne, 275. 1. Arrivages devant Bath, 276. 10, 300. 9. Traité de commerce entre la Belgique et le Danemarck, 277. 9. Convention entre l'Union douanière allemande et le Danemarck au sujet du péage du Sund, 278. 1. Résolution des Etats du Brunswick de conserver le système de douanes existant en commun avec le Hanovre, 278. 2. Opinion des feuilles anglaises et autres au sujet de l'Union douanière allemande, 282. 2, 284. 7. La ville de Brême n'accède pas à l'union douanière allemande, 287. 4. L'Angleterre obtient la liberté de transit pas l'isthme de Suèz, 287. 7, 293. 1. Traité de commerce entre le Mexique et les Villes Anséatiques, 291. 5, 296. 1. Mouvement de la navigation de Cronstadt, 295. 2. Commerce de Java et de Madura en 1840, 297. 9, 299. 7, 306. 9, 309. 7. Les vaisseaux venant de l'Algérie sont admis en libre pratique en Espagne, 298. 6. Commande de calicots par la Société de Commerce des Pays-Bas en 1841, 298. 9. Mouvement du port de Trieste, 300. 1. Rapport annuel sur la situation du commerce aux Etats-Unis, 304. 9. Quantité de certains articles consommés dans la Grande-Bretagne, 307. 4. Expiration des traités de commerce entre les Pays-Bas et la Prusse, la Suisse et le Luxembourg, 307. 9. Non accession de l'Autriche à l'Union douanière allemande, 308. 1.

D.

DANEMARCK. — Envoi de maisons de bois en Groenlande, 240. 3. Opinion publique en Danemarck, 263. 1. Mesure par rappport aux associations illégales d'ouvriers, 273. 1.

E.

EGYPTE. — Méhémet-Ali renvoie les militaires et employés syriens, 240. 2, 247. 2. Demande de l'Angleterre d'ériger des comptoirs, 249. 4. Reorganisation de l'armée, 260. 1, 271. 1, 293. 1. Cadeaux offerts par le pape, 262. 1. Distinction accordées par le Sultan et réception de son envoyé 268. 2. Méhémet-Ali fait prendre l'uniforme turc à sa marine, 276. 1.

ESPAGNE. — Mesures contre les journaux, 234. 5, 295. 5. L'entrée de l'Infant don François de Paule, 237. 4. Troubles de Valence, 240. 9. Insurrection christine à Pampelune sous O'Donnell, 241. 5, 242. 5, 243. 6, 244. 4, 245. 4, 247. 4, 248. 3, 249. 7, 250. 4, 251. 5, 252. 5. Résolutions des détenteurs d'obligations d'Espagne, 243. 4, 265. 3, 298. 5. Explications demandées au cabinet français au sujet de l'insurrection O'Donnell, 244. 3. Soulèvement à Madrid, 246. 4, 247. 4, 248. 3, 249. 8, 251. 6. Troubles à Cadix, 252. 4. La reine-mère déclare qu'elle est étrangère à l'insurrection d'ODonnell, 253. 5, 254. 3, 255. 6, 257. 5, 258. 7, 259. 3. Manifeste du régent, 253 5, 256. 6. Sommes envoyées à O'Donnell, 253. 6. Les magistrats de Valence se déclarent en permanence et gouvernent la ville, 254. 4. Le général Diégo Léon est fusillé, 254. 4, 258. 5. L'insurrection est comprimée, 255. 4, 256. 5, 257. 4. L'Infant don François de Paule est invité de suspendre son entrée en Espagne, 255. 6, 270. 7. Passeport français trouvé sur le cadavre de Munagorri, 255. 7, 265. 5, 267. 5. Condamnation par suite de l'insurrection d'O'Donnell, 258. 5, 261. 6, 263. 5, 264. 5, 269. 6, 271. 5, 275. 4, 276. 4, 277. 3, 286. 7. Blocus de la côte de Cantabrie, 258, 6. Lettre de Diégo Léon à Espartéro, 258. 7. Démolition de la citadelle de Barcelonne par le peuple, 261. 6, 264. 5, 266. 4, 274. 6, 275. 5, 279. 8. Amnistie accordée par le général Rodil, 261. 7, 271. 5. Proclamation de don Carlos relativement à l'insurrection d'O'Donnell, 261. 7. Les provinces basques sont assimilées au reste de l'Espagne, 263. 5, 271. 5. Proclamation adressée par le régent aux provinces basques et à l'armée du Nord, 264 4, 266. 4. Amende imposée aux individus qui ont pris part à la rébellion de Bilbao, 266. 5. Institution d'une nouvelle croix de distinction, 267. 4. Suppression des Juntes formées à l'occasion de l'insurrection d'O'Donnell, 267 4, 272. 5, 273. 5, 275. 4, 277. 3. Mouvement républicain à Madrid, 268. 7. Organisation de l'administration des provinces basques, 268. 8, 271. 6. Le paiement du traitement de la reine-mère est suspendu, 270. 7, 310. 2. Démolition de tous les forts dans les provinces d'Alava et de Biscaye, 270. 7. Démolition de la citadelle de Valence par le peuple, 272, 5, 275. 5, 281. 9. Soulèvement à Urcos, 273. 5. Origine du général O'Donnell, 273. 5. Adresse des autorités de Calahorra à don François de Paule, 275. 4. Déportations décrétées à Pampelune par le chef politique, 276. 4. Troupes envoyées en Navarre et dans les provinces basques, 276. 4, 278. 4. Amende imposée à la ville de Vittoria, 276. 4. Décret règlant l'administration judiciaire de la Biscaye, 277. 3. La Junte révolutionnaire de Barcelonne quitte le pays, 279. 8, 280. 5. Proclamation du régent contre les exaltés, 279. 8. Barcelonne est mis en état de siége, 280. 4, 281. 9, 282. 6, 285. 7. Désarmement de la garde nationale à Barcelonne, 280. 4, 285. 7. Convocation des Cortès, 285. 7. Adresse de la municipalité de Madrid au régent, 288. 4. Levée de l'état de siége de Bilbao, 297. 7. Arrivée d'un ambassadeur français, 297. 7. Conduite à tenir par l'Angleterre au sujet de l'intervention dans les affaires d'Espagne, 301. 4. Amnistie accordée aux soldats et sous-officiers ayant pris part à la révolte, 303. 8, 304. 6. L'ambassadeur français demande ses passeports, 311. 5.

ETATS BARBARESQUES. — Mauvais traitemens exercés sur un sujet anglais par les autorités de Sfax régence de Tunis, 236. 1. Présentation d'un attelage au Bey de Tunis de la part du roi des Français, 281. 5.

ETATS DE L'EGLISE. — Arrestations pour cause politique, 267. 1. Rétablissement des rapports d'amitié avec le Portugal, 274. 1. Réorganisation de l'ordre de l'éperon, 286 1. Livres mis à l'Index, 292. 1. Le pape est frappé d'apoplexie, 304. 1. 307. 1. Arrestation du comte Falconi impliqué dans l'affaire des troubles d'Aquila 304. 1, 311. 1. Cadeaux envoyés à Méhémet-Ali, 304. 1.

ETATS-UNIS. — Adoption du bill des terres et de celui des revenus, 235. 1. La Compagnie de Banque et de dépôts est déclarée insolvable, 235. 1. Le président met son *veto* au second bill des Banques, 237. 1. Changement du cabinet, 237. 1, 241. 1, 258. 1. Arrestation du consul des Etats-Unis à Matanzas, 237. 1. Détails sur la situation intérieure et politique de l'Union, 237. 1. La Banque se trouve hors d'état de rembourser le terme de l'emprunt exigible le 15 oct., 248 5. Proclamation contre les Sociétés sécrètes ayant le but de révolutionner le Canada, 250. 1. Les Anglais arrêtent un citoyen des Etats-Unis sur le territoire de l'Union, 250. 1, 252. 1, 256. 1, 262. 1, 278. 1, 290 1. Loi sur les faillites, 250. 2. Prétendue condamnation de Mac-Léod et guerre avec l'Angleterre, 251. 3, 252. 3, 254. 3, 256. 2. Cause des différends avec l'Angleterre, 253. 1. Détails sur les réunions sécrètes dites *Hunters lodges*, 253. 5, 254. 1, 256. 1. Forces maritimes de l'Union, 255. 1. Procès de Mac-Léod, 260. 3, 261. 4, 262. 1, 264. 3, 271. 1, 278. 1. Tentative de détruire les pyroscaphes de guerre anglais sur le lac Erié, 271. 1. Candidats pour la présidence, 289. 1. Question des frontières et du droit de visite par les vaisseaux anglais, 291. 5, 306. 1. Les états du Michigan et du Mississipi refusent de reconnaître leurs dettes, 306. 1.

F.

FRANCE. — Distribution de drapeaux à Compiègne, 234. 6. Poursuites dans l'affaire des troubles de Toulouse, 234. 7, 268. 8, 298. 6. Inauguration du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, 235. 7. Poursuites dans l'affaire de l'attentat Quénisset sur la vie des princes, 236. 3, 247. 7, 274. 4, 276. 6, 277. 5, 279. 4, 284. 4, 292. 6, 308. 5, 309. 5. Poursuites contre la *Gazette d'Auvergne*, 236. 3. Note de l'Angleterre au sujet de l'intervention française à Tunis, 237. 4. Proclamation aux réfugiés espagnols pour les engager de retourner dans leur patrie, 237. 6. Condamnation du gérant du *National*, 238. 6. Projet d'un chemin de fer de Paris à Rouen, 238. 6, Situation de la Banque, 240. 6. Poursuites contre M. Ledru-Rollin, 244. 3, 284. 4. Arrets de la cour de cassation dans l'affaire de Mad. Laffarge, 245. 4, 272. 4, 274. 4. Les journaux le *Temps*, la *Gazette de France*, l'*Echo Français* et l'*Estafette* poursuivis à raison d'articles relatifs au recensement sont mis hors de cause, 249. 6. Statistique comparative de l'armée française, 250. 7. Adjudication de l'emprunt, 252. 4, 255. 6. Le maréchal Gérard, refuse de reprendre le commandement de la garde nationale, 254. 3, 235. 6. Poursuites dans l'affaire des troubles de Clermont, 255. 7. Procès intenté par M. Didier au gérant du *Courrier de l'Isère*, 255. 6. Rappel de six vaisseaux de la Méditerranée, 256. 5, 267. 3. Entrée de nouveaux réfugiés espagnols, 257. 4, 258. 4, 262. 4. Envoi de troupes sur la ligne des Pyrenées, 260. 7, 285. 4, 286. 4. Mutation dans le corps diplomatique, 261. 6, 262. 6, 265. 5. Rentrée de l'escadre stationnée à Tunis, 265. 5. Nouvelles d'Algérie, 266. 5, 287. 8. Crédit pour des dépenses de police secrète extraordinaire, 268. 8. Congédiement de marins de la flotte, 270. 4, 272. 4. Prise en possession de l'île de Noseby près de Madagascar, 270. 5. Rétablissement de l'archevêché de Cambrai, 271. 8. Négociations au sujet de la construction d'un chemin de fer de Paris à la frontière belge, 271. 8. Nombre annuel des lettres soumises à la taxe en France, 271. 9. Erection d'une société pour la civilisation de l'Afrique, sous le nom d'Institut d'Afrique, 271. 9. Personnel de l'ambassade russe en France, 272. 4. Formation d'un corps d'observation sur les frontières du Nord, 273. 4, 275. 7, 277. 8, 278. 4, 279. 3, 280. 6. Nouvelles poursuites contre le gérant du *National*, 275. 5, 291. 6. Composition du clergé en France, 275. 7. Inspection des officiers en non-activité, 276. 5. Convocation des Chambres, 279. 3, 287. 8. Sur les motifs d'un congé de l'ambassad. russe, 280. 1 Saisie de petites pièces d'artillerie à Paris, 282. 4. Commission pour l'organisation d'un service de bateaux à vapeur entre l'île Bourbon et l'isthme de Suèz, 284. 4. Coalition des ouvriers en métaux, 284. 4. Nombre d'indigens à Paris, 288. 4. Résultats de la campagne de 1841 en Afrique, 288. 4, 289. 5, 293. 5, 298. 4. Justification de M. Plougoulm ex-procureur-général à Toulouse, 289. 5. Statistique de la poste aux lettres, 292. 5. Condamnation de la *Gazette du Dauphiné* au sujet de l'affaire Didier, 295. 6. Chemin de fer de Strasbourg à Paris, 297. 5. Arrêt dans l'affaire du complot de Marseille, 298. 6. Lettre de M. de Lamartine au sujet de la présidence de la Chambre des Députés, 298 6, 299 4, 307. 5, 310 3. Réduction et nouvelle organisation de l'armée, 299. 4, 301. 5, 307. 6. Formation en Algérie de bataillons de tirailleurs indigènes, 300 3. Commission pour les négociations commerciales au ministère des affaires étrangères, 303. 8. Crédit extraordinaire pour le Sénégal, 303. 8. Changement de la tenue de toute l'infanterie, 307. 5. Lettre de l'évêque de Chartres, 307. 6. Opinion de la presse au sujet de la condamnation de M. Dupoty, rédacteur du *Journal du Peuple*, 308. 8. Création de nouveaux pairs, 308. 8. Ouverture des Chambres, 310. 2. Translation des condamnés dans [illegible] Orléanais, 310 3. [illegible]

contre la condamnation du rédacteur du *Journal du Peuple*, comme impliqué dans la conspiration de Quénisset, 310. 4. Déclaration du comité de la Société des gens de lettres au sujet de cette condamnation, 310. 4. M. Sauzet est élu président de la Chambre des Députés, 311. 4.

G.

GRÈCE. — Levée des scellés des effets du comte de Capo d'Istrias, 245. 2. Ouverture de la Banque, 299. 1.

H.

HANOVRE. — Prestation de serment par la commission pour la légalisation de la signature du prince royal, 267. 2, 281. 4, 287. 5, 294. 5, 302. 1. Institution de signes honorifiques, 269. 3. Convocation des Chambres, 273. 2, 278. 2. Déclaration à signer par les élus aux fonctions de député à l'assemblée générale des Etats, 273. 2. Refus de congé aux conseillers des *Landdrosteien* et aux fonctionnaires de l'ordre judiciaire pour siéger dans la nouvelle assemblée des Etats, 274. 2, 275. 3. Chemin de fer entre Hanovre, Hildesheim et Celle, 274. 1. Défense aux fonctionnaires de s'entretenir sur des sujets politiques, 278. 2. Ouverture de la session des Etats, 291. 4. Motion faite dans la Chambre wurtembourgeoise au sujet des affaires de Hanovre, 301. 3, 307. 2. 311. 3.

HESSE GRAND'-DUCALE. — Condamnation de prévenus politiques, 252. 3. Epoque de la mise en vigueur du nouveau Code penal, 256. 3. Introduction de la guillotine, 258. 3. Ouverture des Chambres, 294. 6, 297. 3. Proposition d'un impôt sur le sucre de betteraves, 300. 2.

I.

INDE. — Arrestation du vicaire-général apostolique à Bombay, 279. 1. Dispositions hostiles des Birmans à l'égard de l'Angleterre, 291. 5, 297. 5. Retour du général Ventura en Europe, 297. 6.

INSTRUCTION. — Etablissement d'un collège à Arnhem, 252. 6. Erection d'une école industrielle à Delft, 274. 8. Rapport sur l'instruction publique en France, 275. 6. Nombre des étudians à Leyde, 301. 11. Id. à Utrecht et à Groningue, 305. 5. Id. à l'Athenée et aux seminaires établis à Amsterdam, 306. 7. Etablissement de cours d'études pour les capitanes de navires à Arkhangel et à Kimi, 307. 2. Etablissemens pour l'instruction publique dans le canton de Berne, 308. 3.

L.

LITTÉRATURE, SCIENCES ET BEAUX-ARTS. — Des principales Académies italiennes actuelles, 234. 1, 259. 6. Mouvemens généraux des serpens par MM. Duméril et Bibron, 241. 8. Lettres inédites de Henri IV, 251. 8, 306. 6. Monnaies trouvées à Nimègue, 251. 11. Règles orthographiques pour certains mots flamands, arrêtés par le congrès linguistique, 258. 10, 261. 9. Représentation de la tragédie *Antigone* de Sophocle à Berlin, 263. 3, 275. 3. Lettre de A. de Vries à A. D. Schinkel concernant la notice de Guichard sur le *Speculum humanæ salvationis*, 263. 9. Congrès scientifique d'Italie, 264. 8. Carte corographique de la province de Rio-Janeiro, 270. 1. Eloge de Malesherbes prononcé par M. Dupin, 270. 4. Nouvelles découvertes dans les Sciences et les Arts, 272. 7. Retraite remarquable de Pisang sûr Agam, par M. van Ryneveld, 278. 7, 280. 7, 282. 8. Séance annuelle de l'Académie royale des Beaux-Arts à Amsterdam, 281. 10, 285 9. Carte générale des possessions néerlandaises aux Indes-Orientales, 285. 9. Programme pour l'érection de la statue de Rembrandt à Amsterdam, 292. 10. Collection de débris fossiles du monde anti-diluvien du Dr. Koch, 293. 4. Histoire de Napoléon par M. Thiers, 302. 2. *Verzameling van arresten van den Hoogen Raad*, etc. par M. van den Honert, 304. 10. Réunion de documens relatifs aux assemblées nationales de la Belgique, 306. 7.

M.

MEXIQUE. — Expulsion du vice-consul français à Tabasco, 236. 4. Convocation d'une Convention nationale, 241. 1. Prescriptions à observer par ceux qui voudront s'établir en Californie ou au Texas, 241. 1. Révolution à la Vera-Cruz, 248. 1, 263. 1. Santa-Anna ressaisit le pouvoir, 255. 1, 289. 1. Le pays se trouve dans un état complet de révolution, 275. 1, 282. 1. Proclamation du président et du général Valencia, 287. 1. Santa-Anna est nommé président à la place de Bustamente, 295. 1. Déclaration d'indépendance de la république de Yucatan, 305. 1.

MONTÉNÉGRO. — Négociations avec l'Herzégovine, 243. 2. Hostilités envers l'Herzégovine, 267. 1. Aplanissement des différends avec l'Autriche au sujet du réglement des frontières, 272. 1.

N.

NÉCROLOGIE. — L'architecte Schinkel, 247. 3, 250. 3. J. Franco Mendès, 251. 10. Le comte de Celles, 265. 6. Le poète Van der Hoop, 266. 9. M. Gaudet, duc de Gaëte, 268. 9. La reine douairière de Bavière, 277. 3. Le baron de Keverberg, 287. 9. M. L. Visser, 299. 7. L'évêque Frayssinous, 303. 8.

P.

PAYS-BAS. — Levée de la prohibition de l'importation de cents, 234. 9. Arrêté concernant l'examen du compte général des recettes et dépenses coloniales, 235. 8. Nomination des membres des Etats du Duché du Limbourg, 237. 7. Nouvelles des Indes-Orientales, 239. 7, 245. 10, 274. 7, 278. 9, 286. 9, 288. 8, 9, 296. 7, 297. 9, 305. 6. Rétractation de M. Colin de Plancy, 239. 7. Etablissement d'un service de bateaux à vapeur entre Joure et Lemmer, 242. 8. La chancellerie du Luxembourg est chargée des affaires concernant les départemens des affaires étrangères et de la guerre du Grand-Duché, 243. 10. Commission pour le rédaction d'un nouveau code militaire, 243. 10. Réponse à la presse allemande au sujet des sentimens de la Hollande envers l'Allemagne, 244. 10, 248. 10. Etablissement d'une Chambre de Commerce dans la Grand-Duché de Luxembourg, 244. 10. Nominations près du contingent des troupes fédérales du Luxembourg, 245. 9. Situation de la Société biblique, 255. 10. Séparation des départemens de marine et des colonies, 257. 8. Levée de brevets d'invention et d'importation, 258. 10, 292. 9. Arrangement avec la Belgique au sujet de la pêche et du commerce de la pêcherie, 269. 5. Amortissement d'obligations du Syndicat d'amortissement, 261. 10. Etat-major et autres officiers du contingent Luxembourg-Limbourgeois, 261. 10, 278. 6. Arrêté pour l'exécution de la loi relative aux établissemens des aliénés, 262. 8. Commission chargée de l'examen des affaires de la Société de Bienfaisance, 262. 2. Evasion d'esclaves à Curaçao et Surinam, 262. 9. Produit du chemin de fer, 263. 9. Présentation de l'acte de foi et d'hommage des Etats du Limbourg, 265. 9. Appel sous les drapeaux des miliciens remplaçans de levées antérieures, 265. 11. Société des bateaux à vapeur de Frise à Leeuwarde, 268. 9. Total des billets de trésor émis, 271. 9, 291. 10. Produits de la recolte et de la fabrication dans les colonies de la Société de Bienfaisance, 271. 10. Départ de religieuses pour l'île de Curaçao, 271. 10. Mesures pour la conversion de la dette différée en dette active, 272. 6. Constitution du grand-duché de Luxembourg, 273 7. Les commandans des vaisseaux de l'état ne peuvent plus porter leurs enfans sur les rôles d'équipage, 273. 10. Ventes de la Société de Commerce, 274. 8. Travaux du chemin de fer d'Arnhem, 274. 8. Nomination d'un directeur de l'établissement des machines à vapeur de l'état, 275. 11. Organisation judiciaire du Luxembourg, 278. 5. Dispositions au sujet de la célébration de l'anniversaire de la naissance du roi, 279. 10. Commission pour la revision des lois concernant la police sanitaire et l'exercice de l'art médical, 280. 6. Uniforme des officiers d'infanterie du Limbourg et du Luxembourg, 281. 10. Projet pour l'établissement d'un chemin de fer entre Maastricht et Aix-la-Chapelle, 284. 6. La langue française est déclarée langue officielle dans le Luxembourg, 286. 8, 288. 8, 303. 9, 305. 5. Extension donnée à l'Institut pour les aveugles, 286. 10. Rapport sur la situation de l'île de Curaçao pendant 1840, 287. 9. Nomination d'un président permanent de la Chambre des Comptes, 288. 8. Banquet donné aux membres de la commission luxembourgeoise revenus de La Haye et discours prononcés à cette occasion, 290. 1. Construction d'une chaussée d'Eindhoven à Ruremonde, 291. 11. Réfutation des accusations portées par M. Meeus au sujet de prétendues vexations de la Hollande par rapport aux biens de la *Société Générale*, 295. 10, 307. 8. Tracé du chemin de fer de la Haye à Rotterdam, 299. 7, 303. 10. Sur la situation des colonies, en réponse à l'*Emancipation*, 300. 7. Mesures pour améliorer les moyens de transport à Java, 300. 9. Adresse de la Chambre de Commerce de Maestricht pour ne pas renouveler le traité de commerce avec le Luxembourg, 300. 9. Nominations près de la cour provinciale de la Nord-Hollande et dans le Limbourg, 302. 5, 303. 10, 307. 9. Réponse à la *Gazette de Cologne* au sujet des griefs de l'Allemagne contre la Néerlande, 303. 1. Nomination d'un vice-supérieur de la mission Hollandaise, 303. 10. Nominations d'un commandant de la maréchaussée, 303. 10. Suppression de l'enrôlement d'Africains à la côte de Guinée pour le service militaire, 304. 9. Organisation des forces navales aux Indes-Orientales, 304. 9. Emprunt fait par la ville d'Amsterdam, 305. 5. Nouvelle législation sur le traitement des aliénés, 305. 6, 306. 8. Commission pour l'examen de la situation des affaires des colonies de la Société de Bienfaisance, 306. 7. Suppression du département des chasses et des pêches, 309. 6. Reprise des opérations de la Banque particulière des Indes-Occidentales, 309. 6.

ETATS-GÉNÉRAUX. — Projet de loi contenant des dispositions transitoires pour le Limbourg, 234. 9. Un mot sur le budget biennal de la guerre, 234. 10. Projet de loi contenant instruction pour la Chambre générale des Comptes, 235. 8, 238. 6, 239. 5. Projet de loi concernant le pouvoir judiciaire des *Heemraadschappen*, 239. 5. Id. concernant les affaires de la Société de Bienfaisance, 239. 5. Projet de loi concernant le budget pour 1842 et 1843, 239. 5, 241. 7. 242. 6, 243. 9, 244. 6, 245. 7, 247. 9, 302. 9. Programme pour l'ouverture des Chambres, 246. 7. Clôture des Chambres, 248. 9. Discours d'ouverture et réponse, 249. 1, 257. 1, 259. 4. Liste des membres de la Seconde Chambre, 250. 8. Discours du ministre de la marine et des colonies lors de la discussion du budget. 250. 9. Vérification des pouvoirs des membres nouvellement élus, 251. 9, 253. 9. Nomination d'un président, 252. 6, 253. 9. Demande d'une modification du rôle de sortie des membres pour la Hollande, 253. 9. Tirage des sections, 253. 9. Nomination de nouveaux membres de la Chambre des Comptes, 256. 7, 263. 8, 265. 9, 279. 10. Projet de loi tendant à fixer le budget du département des affaires étrangères, 257. 7, 265. 10, 267. 8, 272. 6. M. Huidekoper renonce à son traitement comme membre de la Seconde Chambre, 265. 9. Explications données à M. Luzac au sujet d'un article du *Journal de La Haye* relativement à la non-ratification du traité de l'accession du Luxembourg à l'Union douanière allemande, 265. 10, 266. 8.

PÉROU. — Le mouvement en faveur de Santa-Cruz est reprimé, 241. 1, 249. 3. Révolution de la province de Puiza, 278. 1. Rassemblement de troupes contre la Bolivie et la république de l'Equateur, 278. 1.

PERSE. — La Russie demande le paiement de l'arriéré et le changement de l'arrangement fait avec l'Angleterre, 255. 2.

POLOGNE. — Chemin de fer de Varsovie à Cracovie, 236. 1. Composition du Conseil d'Etat et du tribunal supérieur, 237. 2. Institution d'une commission des pétitions, 239. 1. Décrets relatifs au système monétaire et à la valeur de l'argent, 249. 4. Emission de billets de Banque, 258. 1. Quelques condamnés politiques sont graciés, 261. 2. Sur les mesures prises pour opérer la fusion du royaume avec la Russie, 271. 1. Confiscation des biens de plusieurs personnes, 282. 2. Inauguration du monument en mémoire des Polonais fidèles tombés en 1830, 293. 2, 301. 2.

POPULATION. — De Berlin depuis, 1640, 236. 2. — D'Odessa 241. 3. — De la Russie, 246. 1. — De la province de Drenthe, 247. 10. Mouvement de la population en Angleterre, 252. 3. Accroissement de la population de l'Irlande, 260. 3. Population de la Grande-Bretagne, 271. 4. — Des colonies de la Société de Bienfaisance, 271. 10. — Du royaume de Bavière, 279. 3. — Du Danemarck et de ses possessions, 304. 3. — De la Prusse, 307. 2. — De Copenhague, 308. 1.

PORTUGAL. — Différends avec l'Espagne, 240. 6. Formation de clubs destinés à soutenir la reine, et de clubs révolutionnaires, 265. 4. Arrivée de refugiés espagnols, 264. 5, 284. 3. Adoption du budget, 284. 3. Décret au sujet du paiement des intérêts de la dette étrangère consolidée, 284. 3. Rétablissement des relations diplomatiques avec l'Autriche, 287. 6. Clôture de l'assemblée des Cortès, 289. 4. Déclaration faite par l'Angleterre à l'Espagne au sujet des projets hostiles de ce dernier pays contre le Portugal, 301. 5. Arrangement religieux avec le Saint-Siége. 305. 2. Audience de réception de l'ambassadeur d'Autriche, 308. 4. Capitalisation des appointemens des fonctionnaires, 309. 5.

PRUSSE. — Ordre du cabinet concernant le séjour du roi en Silésie, 244. 2. Changement survenu dans le département des affaires étrangères, 251. 3. Découverte d'une mine de charbon près de la capitale, 255. 3. Projet d'une loi repressive de la presse, 255. 3. Mesures contre les personnes qui ont donné une sérénade au professeur Welcker, 265. 2. Le professeur Hoffmann de Fallersleben à Breslau est suspendu de ses fonctions, 269. 2. Le comte de Westphalen est autorisé à retourner dans sa patrie, 270. 3. Abrogation des dispositions législatives au sujet de la sanction des jugemens pour crimes de lèse-majesté, 272. 2. Arrestation de sujets prussiens catholiques par les autorités russes, 274. 2, 306. 2. Déclaration du roi à l'égard du général Uminsky, 267. 2. Recès pour les Etats de la province Rhénane, 277. 2, 279. 2. Id. pour ceux des autres provinces, 278. 1. Rapport au roi sur l'introduction de l'instruction orale dans la procédure criminelle, 281. 1, 296. 3. Loi communale pour la Westphalie, 297. 3. Ordonnance sur les peines disciplinaires dans l'armée, 308. 1. Recès pour la Diète des Etats de Brandebourg, 309. 2. Poursuites à cause de la non observation des prescriptions au sujet de la célébration du dimanche, 310. 1.

AFFAIRES-RELIGIEUSES. — Instruction papale aux évêques de l'Autriche relativement aux mariages mixtes, 237. 2, 239. 1, 297. 2. Les différends avec l'archevêque de Cologne sont terminés, 238. 3, 239. 3, 247. 1, 251. 2, 254. 2, 258. 2, 259. 1, 270. 2, 271. 1, 272. 1, 275. 2, 291. 3. 300. 1, 303. 3. L'évêque de Trèves offre sa démission, 249. 5. Le pape refuse de confirmer l'élection du docteur Knauer comme évêque de Breslau, 269. 2. Lettre de feu l'évêque de Paderborn au roi pour lui recommander les fondations pieuses, 272. 1. Proposition à l'évêque de Spire pour succéder à l'archevêque de Cologne, 273. 1, 275. 2. Arrangement avec le Saint-Siége des différends au sujet des mariages mixtes; 277. 1. Bref papal relatif à l'arrangement définitif des différends avec l'archevêque de Cologne, 282. 3, 289. 1. Election d'un évêque à Paderborn, 289. 3. Le chapitre de Cologne proteste contre le droit de succession du coadjuteur de Geissel à la dignité archiépiscopale, 304. 3.

R.

RUSSIE. — Nouvelles dispositions par rapport aux Russes résidant à l'étranger, 245. 2. Troubles dans la Livonie, 251. 2, 257. 3, 275. 2, 309. 1. Forces rassemblées sur différens points de l'Empire, 261. 1. Défense de fabriquer des armes à feu qui se tirent sans poudre, 268. 3. Dimensions du pyroscaphe *Kamschatka*, 274. 1. Les paysans des provinces allemandes demandent l'abolition de la servitude, 291. 2. Inauguration du monument en souvenir de la bataille de Smolensk, 304. 2.

S.

SAXE. — Projet d'une association pour la liberté de la presse, 254. 3. Introduction de la landwehr, 257. 4.

SAXE-WEIMAR. — Proposition pour la construction de chemins de fer, 300. 2.

SICILES. (ROYAUME DES DEUX-) — Désordres à Aquila, 234. 1, 239. 1, 260. 1, 266. 1. Reclamations des gouvernemens néerlandais et belge au sujet de la faillite de la *Tavolière della Puglia*, 272. 1. Liste des journaux étrangers permis dans les lieux publics, 309. 1.

SUÈDE. — Jubilé de la publication de la première traduction de la Bible, 291. 3. Rémerciemens des fabricans et manufacturiers de la capitale pour l'introduction du nouveau tarif de douanes, 292. 2. Proposition pour la liberté des cultes, 296. 1. Réponse du magistrat de Drontheim à la souscription ouverte en France au profit des incendiés de cette ville, 297. 5. Proposition pour l'augmentation de la marine, 300. 1.

SUISSE. — Détails sur la situation intérieure des cantons, 238. 3. 256. 3. Vote sur la question des couvens, 268. 3. Agitation à Genève, 276. 2, 285. 2. Convocation d'une assemblée constituante à Genève pour la révision de la Constitution, 286 2, 9, 287. 5, 291. 3, 293. 4, 297. 3, 298. 4, 299. 4, 308. 2. Résolution des cantons au sujet de l'affaire des couvens d'Argovie, 288. 1. Nomination d'un président du Directoire exécutif de la Confédération, 294. 6. Discours d'ouverture de la session du Grand-Conseil de Bâle, 301. 2. Elections pour l'assemblée constituante, 306. 3.

T.

TEXAS. — Le général Houston est élu président, 271. 1. Discours d'ouverture du Congrès, 303. 2.

TURQUIE. — Situation des affaires en Syrie, 235. 2, 240. 2, 265. 1. Evacuation de St.-Jean-d'Acre par les Anglais, 235. 2. Détails sur l'affaire de Tunis, 237. 4, 240. 7. Documens relatifs à la question d'Orient, 244. 1. Réduction du tribut des habitans du Liban, 245. 2. Jugement des conspirateurs contre la vie de l'Hospodar de la Valachie, 248. 1. Projets de l'Angleterre sur Tunis et Tripoli, 251. 1. Détails sur la Bosnie et la Herzegovine, 253. 2. Arrivée de l'ancien Emir Béchir à Constantinopole, 258. 1. Said-Pacha et Sami-Pacha retournent en Egypte, 258. 1. Le Sultan fait de nouveau remercier les grandes puissances de leur intervention, 258. 1. Evacuation de la Syrie par les troupes anglaises et autrichiennes, 261. 4, 276. 3. Les habitans du Liban refusent le tribut, 265. 1, 266. 1. L'ancien Emir-Bechir cherche à revenir au pouvoir, 268. 2. Proposition pour fortifier la capitale, 269. 1. Méhémet-Ali demande le renvoi des militaires égyptiens, 269. 1. Décret à l'occasion du Ramazan, 269. 1. Nominat. par la Porte d'un nouvel évêque des arméniens schismatiques et bannissement de quelques députés de cette nation, 275. 1. Les puissances demandent des explications sur les armemens de la Porte, 275. 2. Excuses présentées de la part du Sultan à l'ambassadeur de France, 276. 1. Organisation et augmentation de l'armée, 282. 2, 284. 1. Conférence avec les envoyés de France, de la Grande-Bretagne et de Russie, relativement aux affaires de la Grèce, 282. 2, 284. 1, 286. 9, 287. 3, [illegible] exilés serviens, 282. 2, 284. 1. Chosrew-Pacha retourne de son exil, 284. 1, 288. 1. Hostilités entre les Druses et les Chrétiens, 285. 1, 288, 1, 291. 5, 298. 1, 301. 1, 303. 2, 307. 1, 311. 2. Renvoi des troupes turques par Méhémet-Ali, 285. 2. Lettre de lord Palmerston au chargé-d'affaires britannique à Paris relativement aux affaires d'Orient, 288. 6. Ordre du prince de Valachie au sujet des rapports entre les seigneurs fonciers et leurs sujets, 291. 2. Ratification du traité pour la fermeture des Dardanelles, 291. 8. L'introduction de journaux grecs est interdite, 292. 2. Concentration de troupes, 294. 4, 307. 1. Destitution du métropolitain grec à Sérajévo, 297. 1. Defense de vendre certaines gravures à Galata et Péra, 299. 1. Firmans pour la protection des diverses religions à Jérusalem et en Syrie, 306. 2. Izzet Pacha est nommé Grand-Visir, 311. 1.

V.

VARIÉTÉS. Détails sur la conspiration de Didier et d'autres sous la Restauration, 236. 7, 239. 8, 246. 6. Détails historiques sur l'origine et les progrès du journalisme, 240. 5 Appareil de M. de Leutre de Gueymard pour la purification de l'eau, 247. 10, Sur la vis d'Archimède comme appareil moteur des pyroscaphes, 252. 7. Locomotive à vapeur appliquée aux routes ordinaires, 254. 4. Pompe néerlandaise pour asséchemens, 254. 9. Industrie séricicole, 257. 8 Nouvel appareil à plonger, 269. 6. Découverte d'un nouveau combustible en Russie, 279. 1. Sur les prétendus amateurs connaisseurs et *Dilettanti*, 288. 10. Notice ethnographique sur la population du gouvernement de Casan, 289. 8. Nouvelle de l'expédition anglaise sur le Niger, 247. 3, 293. 3, 299. 4, 306. 4. Un argument maritime, 294. 1. Nouvelles de l'expédition anglaise vers le pôle du sud, 295. 4. Guyane anglaise, le Brésil, la république de Venézuela, 296. 8. Essais de culture de la soie en Russie, 299. 9. Napoléon et l'histoire de France, 302. 9. La cathédrale de Cologne, 307. 9. Notice sur les domaines de l'Empire russe, 310. 8.

W.

WURTEMBERG. — Amnistie pour crimes politiques, 235. 2, 237. 2. Vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du roi au trône, 237. 2. 238. 4, 240. 4, 241. 4, 266. 1. Discours d'ouverture de la session des Etats, 258. 2. Proposition pour demander au roi de maintenir l'autonomie de l'Eglise catholique, 275. 3. Ajournement des Chambres, 308. 2.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.

TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE

JOURNAL DE LA HAYE.

PREMIER TRIMESTRE 1842.

NB. Tous les articles sont renseignés par des chiffres placés après le résumé; le premier est le numéro du Journal; le second indique la colonne.

DIVISION DES NUMÉROS PAR MOIS:

DE N° 1 à 27 JANVIER.
» 27 » 51 FÉVRIER.
» 51 » 77 MARS.

A.

ALLEMAGNE. — Association du clergé protestant pour l'exécution de la paix de Westphalie en matière religieuse, 14. 3. Dissolution de la Compagnie du Chemin de Fer entre le Necker et le Mein, 15. 3. Mécontentement dans le Brunswick et le pays de Lippe au sujet de leur accession à l'Union douanière, 22. 2. Fortifications de Rastadt, 31. 4, 46. 5. Traité pour la construction d'un chemin de fer de Halle à Cassel, 44. 7.

ANGLETERRE. — Convention entre les cinq grandes puissances pour la répression de la traite, 1. 6, 37. 7, 42. 8, 46. 8, 47. 8, 49. 8, 51. 1, 53. 2, 8, 54. 5, 59. 2, 61. 9. Enquête dans l'affaire de la falsification des bons de l'échiquier, 1. 6. Envoi de lord Ashburton aux Etats-Unis pour le réglement des différends existans, 3. 4. Traité avec le roi de Bonny pour la répression de la traite, 3. 4. Installation d'un évêque protestant à Jérusalem, 9. 1, 21. 1, 24. 3, 25. 1, 33. 2, 36. 2, 39. 1, 44. 8, 46. 5, 47. 3, 50. 2, 52. 3, 64. 4, 75. 2, 6. Présence du roi de Prusse au baptême du prince royal, 9. 4, 10. 2, 19. 2, 33. 6. Revenus de la Grande-Bretagne en 1841 et 1842, 9. 6, 49. 4. Convocation particulière du parti conservateur de la Chambre des Communes, 15. 4. Explications du ministère sur l'expiration du traité de commerce avec le Brésil, 21. 3, 27. 8. Motifs politiques du voyage du roi de Prusse en Angleterre, 22. 3, 26. 3, 47. 2. Baptême du prince royal, 25. 3. Armes détruites lors de l'incendie du Tower, 29. 6. Démission du duc de Buckingham comme membre du cabinet, 31. 5, 33. 6, 34. 6. Résolution par rapport aux émigrans de Port-Natal, 31. 6, 42. 8. Doutes sur la propriété des îles Chatham, 31. 6. Ouverture du Parlement et discussion de l'Adresse, 33. 4, 37. 7. Sur la nécessité de changer la loi sur les céréales, 36. 9. Détails sur les affaires religieuses dans la Grande-Bretagne, 38. 7, 39. 8. Interpellation au sujet des traités conclus avec le Texas, 39. 7. Mesures au sujet de la loi sur les céréales, 39. 8, 40. 8, 43. 5, 44. 10, 68. 8. Interpellation au sujet du traité de commerce avec la Turquie, 40. 7. Documens au sujet de l'exécution du traité avec les Pays-Bas de 1824, relativement aux affaires des Indes-Orientales, 44. 8. Amendemens de la loi sur les céréales, 47. 6. Adresse de Manchester au sujet de cette loi, 47. 6. Le duc de Wellington est hué, 47. 6. Motion pour l'abolition des droits sur l'importation du blé étranger, 47. 7, 51. 6, 57. 8, 63. 6. Service des paquebots à vapeur pour les Indes-Occidentales, 50. 9. Cession des îles Chatham à une Société allemande, 56. 5, 6[illegible] [illegible] [illegible] [

rale de Brunswick ne fait retirer sa garnison, 66. 7. Les Chambres demandent l'ajournement, 56. 5, 62. 7. Institution d'une décoration pour les abbesses, etc., 58. 6. Voyage du roi et transfert de la direction supérieure des affaires au prince royal, 58. 6, 69. 7. Examen du budget, 62. 7. Pétitions pour demander une modération des impôts, 66. 9, 67. 6. Proposition pour la réduction de la cavalerie, 70. 11. Etablissement d'un chemin de fer à Brunswick, 72. 7.

HESSE-ÉLECTORALE. — Legs de feu l'électrice Auguste à la ville de Cassel, 5. 4. Difficultés au sujet de la nomination d'un bourgmestre à Cassel, 35. 5.

HESSE GRAND'-DUCALE. — Proposition au sujet de la construction d'un chemin de fer aux frais de l'état, 16. 3. Motion pour mettre des obstacles au mariage des personnes indigentes, 28. 1.

I.

INDE. — Sur la route de l'Inde par la Mer-Rouge, 8. 5. Déficit de la Compagnie des Indes, 12. 3. Combats entre les troupes anglaises et celles de l'Afghanistan, 11. 5. Insurrection générale de l'Afghanistan, 34 11, 35. 4, 36. 8, 53. 2, 55. 8, 59. 4, 60. 3. Force de l'armée anglaise, 40. 4, 73. 7, 75. 6. Les troupes anglaises reprennent Caboul, 43. 4, 50. 9. Sur la situation de l'Angleterre en Perse et dans l'Afghanistan, 61. 4, 69. 3. Capitulation de l'armée anglaise à Caboul, 61. 9. Distance de quelques localités dans l'Afghanistan de Caboul, 63. 2. Renforts envoyés d'Angleterre, 63. 6. Interpellations dans le parlement britannique au sujet des affaires de l'Inde, 63. 6. Situation de la Compagnie anglaise des Indes, 68. 4. Projet d'établir une ligne télégraphique de Londres à Calcutta, 69. 2.

INSTRUCTION. — Situation de l'école-ouvrière à Luxembourg, 2. 6. Arrêté royal et instructions ministérielles au sujet de l'instruction primaire dans les Pays-Bas, 9. 7, 11. 6. Etablissement d'une Académie royale à Delft pour la formation d'ingénieurs civils, 10. 6, 16. 7. Professeurs et étudians à Dorpat, 32. 2. Id. à l'Université d'Utrecht, 37. 4. Recettes et dépenses en France pour l'instruction publique, 40. 3.

IONIENNES. — (Iles) Désordres à Corfou par suite de la prédication d'un missionnaire, 16. 1, 29. 5. Ouverture du Parlement, et situation des finances, 77. 1.

L.

LITTÉRATURE, SCIENCES ET BEAUX-ARTS. — Convocation à Munich d'un Congrès scientifique de tous les ingénieurs et architectes de l'Europe, 4. 3. Mesures pour relever l'art de l'architecture dans les Pays-Bas, 5. 7. Révision de la résolution de la Diète germanique relative à la propriété littéraire, 6. 1. Nombre d'ouvrages sortis des presses de Paris en 1841, 7. 6. *Encyclopedia Jurisprudentiae* du professeur den Tex, 8. 7. Rapport de M. Nestor l'Hôte sur son voyage en Egypte, 10. 8. Le *Stabat Mater* de Rossini, 12. 8. Musée d'archéologie à Leyde, 18. 7. Découverte du véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 21. 7. Erection d'un hôpital homoeopathique à Berlin, 22. 9. *Traité des maladies saturnines* par M. Pauquerel des Planches, 22. 9. Grande fête des langues de la congrégation de propagande, à Rome, 29. 7. Dispositions pour assurer la propriété des auteurs d'œuvres musicales ou dramatiques dans le grand-duché de Luxembourg, 26. 6. Carte de l'éclairage des côtes et des ports des Pays-Bas, 26. 7, 34. 3. Aérolithe tombé dans le Brabant-Septentrional, 26. 8. Résumé des négociations du pensionnaires van de Spiegel, 26. 11. Nombre des Sociétés de chœurs en Belgique, 28. 8. Recherches pour la réunion de matériaux pouvant servir à la composition d'une histoire de la Belgique, 29. 2. Statistique bibliographique en Belgique pour l'année 1841, 29. 3. Lettre de M. Raoul Rochette sur la maison dite de Faune à Pompei, 35. 10. *Notice sur les manuscrits trouvés à Herculanum*, par M. Boot, 38. 1. Société à Amsterdam pour l'encouragement de l'architecture, 40. 1. Toxicographie de quelques poissons et crustacés de la Mer du Nord, 40. 1. Des sujets prussiens peuvent de nouveau étudier à l'université de Zurich, 43. 1. *Rapport annuel sur le progrès des sciences physiques et chimiques*, par Berzelius, 53. 1. Programme de l'exposition d'objets d'art à Bruxelles, 54. 9. Le *Crédit* journal d'économie financière, 59. 2. Feuilles près de Wyk les Duerstede, 66. 2. *Nederlandsch Handelmagazyn*, 62. 4. Bâtimens achetés du roi en Italie, 66. 2. Procédé pour obtenir les empreintes de cachets gravés en creux, 66. 6. Nouvelle édition du Nouveau Testament avec les variantes de tous les manuscrits, 76. 2. Documens pour servir à l'histoire de Napoléon Bonaparte par M. van Löben Sels, 77. 2.

LUXEMBOURG. (GRAND DUCHÉ DE) — Organisation de l'administrations supérieure, 4. 5, 7. 7. Le roi grand-duc se fait représenter à la translation des cendres de quelques membres de la maison de Nassau à Sedan, 7. 7, 16. 7, 20. 6, 26. 10. Institution de l'ordre de la *Couronne de Chêne*, 7. 7. Réponse à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg au sujet de la nonnalisation du traité avec l'Union douanière, 18. 4. Fixation du prix de la journée de travail, 23. 8. Le tarif de juillet, 1840 est remis en vigueur, 29. 10.

M.

MEXIQUE. — Hostilités contre le Texas, 5. 1, 6. 1. Mesures d'administration de Santa-Anna, 12. 1. Testament de Iturbide à l'île de Cuba, 12. 1. Capture de l'expédition des Texiens, 20. 1, 41. 3, 61. 3. Adresse du gouvernement des Etats-Unis pour déclarer la guerre au Mexique, 61. 6.

MONTENEGRO. — Mécontentement au sujet du règlement des frontières avec l'Autriche, 49. 5.

N.

NÉCROLOGIE. — Le professeur Vorsselman de Heer, 1. 9. Nécrologie de 1841, 7. 8. MM. de Mieg, de la Harpe et le comte de Franquemont, 11. 2. A. Duval, 11. 3. Le professeur Krug, 19. 2. M. P. Weiland, 26. 8. Constant Polari, 47. 1. Le prince de Mecklenbourg-Schwérin, 62. 7. M. van Crombrugghe, 62. 10, 65. 10. Le professeur Heeren, 63. 2. Le poète comte de Haugwitz, 67. 5. Cherubini, 68. 8. Le comte Pozzo di Borgo, 71. 6.

P.

PAYS-BAS. — Texte de l'arrêté sur l'établissement de services de bateaux à vapeur, 1. 9. Société d'Amsterdam pour la réunion de capitaux, 2. 1/2 % dette active avec intérêts, 2. 7. Produit du chemin de fer, 3. 10, 54. 8. Réfutation de fausses nouvelles du Japon et des Indes, 3. 10, 7. 8, 33. 2, 58. 1. Réglement des frais de table des officiers de la marine, 4. 6. Modifications à l'égard du fonds des veuves et des orphelins des officiers de l'armée de terre, 8. 8. Construction d'un canal de Zwolle à Hasselo, 9. 7. Nouvelles des Indes Orientales, 9. 8, 19. 9, 29. 1, 40. 1. Communication du ministre de l'intérieur au sujet des demandes de gratifications, 10. 7. Brevets d'invention et d'importation, 11. 6, 53. 1. Montant des billets de trésor émis, 12. 7, 45. 1, 63. 1. Société d'agriculture et d'horticulture à Utrecht, 12. 8. Instructions au sujet de l'exécution de la loi sur les établissemens des aliénés, 18. 7. Réponse à un article du *British and foreign anti-slavery reporter*, 13. 8, 34. 1. Projet d'un chemin de Maastricht à Aix-la-Chapelle, 17. 7. Arrêté relativement à l'homologation des dispositions légales arrêtées par le gouvernement des Indes-Occidentales, 17. 8. Secours accordés par le collége *Zeemanshoop*, 19. 8. La princesse Sophie est demandée en mariage, 20. 10, 21. 6. Sur la prétendue découverte de mines de charbon à Bornéo, 21. 6. Mesures pour l'encouragement de la pêche côtière, 23. 8. Finances coloniales en 1841, 24. 8. Situation de la caisse des pensions coloniales civiles pour veuves, 29. 1. Dispositions au sujet du poinçonnement des ouvrages d'or et d'argent dans le Limbourg, 30. 1. Arrivée du roi de Prusse, 33. 1, 35. 1. Projet de couper l'île de Feyenoord, 35. 1. Pension de MM. Falck et Van Zuylen van Nyevelt, 38. 1. Inscription au Grand-Livre des capitaux pour le chemin de fer rhénan et l'assèchement du lac de Harlem, 41. 1. Société pour les Indes-Orientales d'administration et de rentes viagères, 42. 1. Produits des colonies de la Société de bienfaisance, 42. 1. Amélioration du grand canal de Dranthe, 47. 1. Commission pour examiner le compte des remises coloniales, 50. 1, 70. 1. Nomination de trois évêques, 52. 1. Erection d'une Société pour la pêche de la baleine dans la Mer du Sud, 52. 2. Nombre des sauvés par la Société de sauvetage de la Hollande, 58. 1. Fonds pour les sous-officiers et les employés militaires, 61. 1. Situation de la colonie de Surinam, 64. 1. Convention avec la Belgique pour le remboursement des frais d'entretien des nécessiteux des deux royaumes, 64. 2. Remplacement du ministre de la justice, 66. 1, 69. 1, 70. 1. Description de l'établissement des lépreux à Surinam, 66. 3. Nouvelles de Curaçao, 68. 2. Jours fériés à célébrer par les militaires catholiques, 72. 1. Emprunt de sept millions de florins, 75. 1. Circulaire concernant le débit de billets de la loterie royale, 75. 1.

ETATS-GÉNÉRAUX. — Discours du ministre des finances lors de la discussion des 2e et 3e chapitres du budget biennal, 17. 8. Composition des sections, 26. 1. Projet de loi sur le notariat, 43. 1. Discours du ministre des finances à l'occasion de la discussion du budget de son département, 44. 1. Id. du budget des voies et moyens, 46. 1.

POLOGNE. — Condamnations pour délits politiques, 14. 2.

POPULATION. — Des principales villes de Bavière, 8. 3. Mouvement de l'état civil dans quelques-unes des principales villes des Pays-Bas, 8. 7. — du royaume des Pays-Bas, 16. 7. — de la monarchie autrichienne, 23. 3. — du royaume de Sardaigne, 27. 4. — de Varsovie, 28. 4. — du grand-duché de Bade, 30. 4. — de St.-Pétersbourg, 35. 2. Etat de la population de la Grande-Bretagne depuis 1801, 64. 9.

PORTUGAL. — Elections municipales, 8. 6. Ouverture des Chambres, 13. 5. Proclamation de la Charte de don Pedro à Oporto et en d'autres endroits, 35. 4, 37. 5, 39. 7, 41. 2, 45. 4, 47. 5, 49. 6, 56. 7, 67. 6. Principales dispositions de cette Charte, 42. 7. Manifeste de la Junte provisoire à Oporto, 42. 3. Différens partis politiques, 46. 3, 58. 7. Organisation du cabinet, 59. 7.

PRUSSE. — Fortification de la ville de Luck, 2. 2. Sanction des statuts pour la Société de la construction de la cathédrale de Cologne, 8. 3. Rapport de la commission envoyée en Angleterre pour étudier le système pénitentiaire, id. 2. Ordre de cabinet relatif à la censure, 15. 3, 46. 1. Le prince de Prusse est chargé de la direction supérieure des affaires de l'état pendant l'absence du roi; — Fête du couronnement et des ordres; — Fondation d'une marque distinctive pour services dans la *Landwehr*, 18. 1. Défense de prendre des rossignols, 21. 2. Assimilation des médecins aux fonctionnaires de l'état; — Construction d'une cathédrale à Berlin, 23. 3. Le clergé évangélique de Silésie demande une meilleure organisation de l'Eglise, 30. 6. Arrestation d'un fonctionnaire prussien par les autorités russes, 37. 5, [illegible] 40. 4, 60. 1. Chemin de fer de Magdebourg, [illegible] Mulheim, 46. 1. [illegible] Synode de Berlin s'adresse au sujet des rapports de l'Eglise évangélique avec l'évêque de Jérusalem, 47. 5. Situation favorable des finances, 58. 2. Circulation de la billet de trésor, 58. 6. Dispositions au sujet de l'état politique et civil des Juifs, 62. 3, 76. 6.

AFFAIRES RELIGIEUSES. — L'évêque d'Eichstadt est décoré par le roi de Bavière, 9. 3. Arrangement définitif des différends au sujet de l'archevêché de Cologne, 13, 1. 33, 3. 58, 6. Entrée en fonctions de l'administrateur apostolique de l'archevêché de Cologne, 60. 2. Réglement des affaires de l'évêché de Breslau, 65. 6. Proposition dans la chambre wurtembergeoise au sujet des affaires religieuses, 70. 2. Le pape autorise les mariages mixtes dans la république de Vénézuela, 73. 1. Circulaire de l'archevêque de Cologne à ses diocésains relativement à la nomination de son coadjuteur, 77. 8.

R.

RUSSIE. — Création de caisses d'épargne, 7. 1. Publication d'une feuille anglaise à St.-Pétersbourg, 7. 2. Opérations contre les Circassiens, 8. 2, 28. 4, 70. 2. Absence du chargé d'affaires de France lors de la réception et à l'occasion de la fête patronale de l'empereur, 9. 2. Amélioration des communications avec Chiva, 12. 2. Rédaction de l'armée, 28. 4, 39. 6, 47. 3, 52. 6. Construction d'un chemin de fer de St.-Pétersbourg à Moscou, 33. 3. Assemblée extraordinaire des états de la Livonie, 47. 4. Dispositions à l'égard des juifs qui se convertissent au christianisme, 77. 7.

S.

SARDAIGNE. — Dispositions à l'égard de l'avancement dans l'armée, 42. 4. Force de la flotte, 65. 5.

SICILES (ROYAUME DES DEUX-). — Pourparlers dans l'affaire des troubles d'Aquila, 2. 1. Ordonnance réglant le droit d'exportation du soufre, 19. 1. Tentatives de réconciliation de la part du prince de Capoue, 27. 3. Projet d'abolir les privilèges de la noblesse sicilienne, 35. 4. Mesures pour réprimer l'insurrection dans l'armée, 39. 7.

STATISTIQUE. — Mouvement de la poste aux lettres en Angleterre depuis la réduction du port et mouvement de l'émigration, 10. 4. Marché de l'exploitation des mines d'or en Sibérie depuis 1829, 12. 2. Nombre d'ouvriers et de fabriques à Moscou, 15. 2. Statistique de l'Eglise catholique en Grèce, 17. 1. Quantité de la monnaie de cuivre en circulation en France, 21. 4. Nombre de chevaux en France, 21. 7. Produit des mines d'argent en Suède, 25. 3. Relevé de l'exportation de la tourbe dans les Pays-Bas, 26. 7. Montant de la dette publique du Danemarck, 26. 7. Production de fer et de sucre indigène et fabrication de monnaies en France, 27. 4. Opérations du mont de piété à Paris pendant 1841, 29. 7. Nombre et force des machines à vapeur en Belgique, 31. 1. Budgets de la France à différentes époques, 33. 7. Produit du chemin de fer de Liverpool à Manchester, 40. 4. Montant du péage établi sur l'Escaut et le canal de Terneuze, 42. 10. Etat de l'industrie dans le Luxembourg, 46. 9. Fabrication de sucre de betterave en France, 47. 8. Personnel de l'ordre judiciaire en France, 49. 4. Nombre d'hommes passés sous les drapeaux en France depuis 1791, 55. 2. Statistique des différentes communautés religieuses aux Etats-Unis, 56. 3. Id. du commerce des pêcheries et des manufactures aux Etats-Unis, 64. 7. Etat comparatif de la consommation de sucre dans la Grande-Bretagne depuis 1831, 64. 9.

SUÈDE ET NORVÈGE. — Le roi envoie un drapeau à la corporation des boulangers à Leipsig, 4. 2. Motion du *Storthingh* au sujet de l'abrogation de l'ordonnance relative aux réunions religieuses hors du service divin, 22. 1. Ouverture du *Storthingh* de Norvège, 47. 5. Proposition pour accorder l'entrée du royaume de Norvège aux juifs, 65. 6.

SUISSE. — Organisation des bureaux et de l'assemblée constituante de Genève, 9. 3. Etat des choses dans le canton de Zurich, 9. 4. Notes des cabinets étrangers au sujet des affaires d'Argovie et de la révolution à Genève, 19. 2. Le clergé du canton d'Argovie proteste contre la nouvelle organisation ecclésiastique, 23. 4. Commission chargée de faire le projet de constitution à Genève 24. 2, 28. 5, 59. 8, 71. 5. Protestation du nonce apostolique contre les mesures relativement aux corporations religieuses et contre la fermeture d'un couvent, 25. 3. Démarches de l'Autriche contre l'établissement de jésuites à Lucerne, 26. 3. Discours adressé par les ministres protestans à Genève aux magistrats de la république 28. 5. Décret du gouvernement Tessinois par rapport aux étrangers membres de corporations religieuses, 29. 6. Représentations au sujet des communistes en Suisse, 29. 6. Symptômes [illegible] à Genève, 31. 3. Réorganisation de l'infanterie, 34. 3. Nouvelle législation de la presse à Lucerne, 41. 2. Séquestration des biens des couvens dans le canton du Tessin, 42. 6. Dispositions de la nouvelle constitution de Genève au sujet de la question religieuse, 50. 5. Réponse d'Argovie aux représentations relativement à la liquidation du biens des couvens, 58. 5. Projet de Constitution pour la république de Genève, 75. 7.

T.

TURQUIE. — Détails sur la lutte entre les Druses et les Maronites, 1. 4. Etats des choses en Bulgarie en Valachie et en Servie, 5. 3, 37. 4, 46. 4. Le gouvernement grec paie les immeubles ayant appartenus à des sujets turcs, 8. 1, 48. 5. Caractère de l'administration des premier visir Izzet-Mehemet-Pacha, 9. 1; 9. 1, 11. 1, 31. 2, 39. 4, 51. 3. Révolution à Damas, 9. 1. Changemens dans le personnel des fonctionnaires, 12. 1, 13. 1, 51. 3. Déclaration aux représentans des puissances européennes par rapport à la Grèce, 12. 2, 57. 7. Etat des choses en Syrie, 14. 1, 27. 5, 30. 2, 39. 5. Déposition de l'évêque grec de Serajévo, 19. 1. Augmentation de l'impôt en Servie, 29. 4. La Porte réclame le remboursement des secours fournis aux émigrans serviens, 23. 2. Griefs contre la Grèce, 25. 2. Rassemblement de troupes, 30. 2, 69. 4. Négociations avec la Grèce, 34. 4. Déclaration de l'Autriche et de la Prusse relativement aux affaires de l'Orient, 38. 6. Déclaration de la Porte au sujet de Tunis, 69. 4, 44. 6. Explications demandées de la France au sujet de la concentration de forces à Smyrne, 39. 4. Destitution de l'Emir-Bechir, 42. 6, 51. 4. L'Emir-Bechir est amené à Constantinople, 47. 2. Interpellation dans le parlement anglais au sujet de la condition des habitans du Liban, 47. 7. Le peuple reprend l'ancien costume, 57. 6, 63. 4, 69. 6. Représentations des puissances touchant l'installation d'un gouverneur turc dans le Liban, 57. 7, 60. 2, 62. 5, 68. 6, 77. 7. Conversion des Druses à l'islamisme, 62. 6. Envoi de troupes en Syrie, 68. 7. Conspiration à Braila, 72. 5, 75. 3. Concentration de troupes sur les frontières de Grèce, 72. 5. Les Druses attaquent des missionnaires anglais et américains, 73. 6, 75. 6. Retrait de l'*exequatur* d'un consul français à Mossul, 74. 6. Instructions adressées par la Porte à ses agens diplomatiques, 76. 3. Abolition de l'esclavage à Tunis, 77. 1.

V.

VARIÉTÉS. — Invention d'un nouveau combustible sous le nom de *Carboléine*, 5. 8. Napoléon en garnison à Valence, 7. 9. Creusement du puits artésien à Grenelle, 8. 6, 52. 1, 68. 9, 71. 11. La maison de Cervantes à Madrid, 8. 9. Expédition anglaise du Niger, 10. 3, 19. 3, 29. 6. Expédition du pôle Sud, 11. 5, 16. 3. Notice sur les Sikhs et la formation du royaume de Lahore ou Pendjab, 13. 9. Invention d'une nouvelle batterie blindée, 17. 10. Etat social des populations de la Turquie d'Europe, 18. 8, 35. 6. Sur les cordages de *chanvre de Manille*, 19. 9. Fabrication de la chaux artificielle, 21. 4. Notice sur l'essai d'un moyen pour la destruction ou le renversement des palissades, 21. 9. Statistique de la poste aux lettres aux Etats-Unis, 22. 1. Armées mises sur pied par la Prusse pendant les guerres de la révolution et de l'Empire français, 22. 2. Portrait de M. Odilon-Barrot, 23. 9. Coup-d'œil sur la responsabilité des imprimeurs en France et en Hollande, 25. 8, 33. 1, 34. 7, 35. 2, 37. 2, 46. 3. Eglise en fonte, 26. 8. Nouvelle construction des *Breakwaters* ou brise-lames, 26. 8. Galvanisation des arbres, 27. 4. Revue météorologique de l'année 1841, 28. 1. Le voyageur court-il plus de danger sur un chemin de fer que sur une route ordinaire, 29. 9. La perte du *Président*, 30. 7, 32. 9. Vente des manuscrits des œuvres complètes de M. de Châteaubriand, 40. 3. Nouveau moteur électro-magnétique par M. Elias, 41. 1. Système de Fourier, 41. 7, 43. 7. Eclairage au gaz *hydrogène liquide*, 42. 5. Orateurs contemporains par M. de Cormenin, 44. 1. Nouveau système de mouvoir les bâtimens par la vapeur, 45. 1. Les grands cuisiniers du XIXe siècle, 48. 1. Date de la création des différens ordres français, 49. 4. Prix de quelques petits objets auxquels s'attachent de grands souvenirs, 49. 10. Compression de la tourbe, 51. 2. Fabrique de pièces d'anatomie artificielle, 52. 1. Esquisse astronomique, 53. 1. Une nouvelle Hélène, 53. 9. Une attaque de nerfs, 55. 1. Moteur à gaz, 56. 3. Souvenirs de la jeunesse de Napoléon, 56. 7, 58. 9, 60. 7. Sur les travaux de la Cathédrale de Saint-Isaac à St.-Pétersbourg, 59. 10. Dimensions de la grande pyramide près de Gizeh, 63. 2. Héva, 65. 1. Animal fossile découvert en Amérique, 73. 2. La Cathédrale de Cologne, 73. 3. Découverte de teindre en bleu sans indigo, 74. 6. La belle Marthe, le bandit Stenio et le Stabat de Pergolèse, 74. 9.

W.

WURTEMBERG. — Proposition tendante à ouvrir un emprunt pour les chemins de fer, 62. 1.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHNEEI.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE

JOURNAL DE LA HAYE.

TROISIÈME TRIMESTRE.

B. ***Tous les articles sont renseignés par des chiffres placés après le résumé ; le premier est le numéro du Journal; le second indique la colonne.***

Division des numéros par mois :

N° 155 à 181 Juillet.
» 182 » 207 Aout.
» 208 » 233 Septembre.

Allemagne. — Fortification de Rastadt, 159. 7, 222. 4. Sur le désir de la Hollande de conclure un traité de commerce avec l'Allemagne, 176. 6. Le *Zollverein* et la Belgique, 225. 3. Exposition générale de l'industrie de toute l'Allemagne, 225. 8. Le *Zollverein* et la Hollande ; réponse à *la Presse*, 231. 1. De l'alliance naturelle entre l'Angleterre et l'Allemagne. 213. 1.

Amérique Centrale. — Abdication du président de Guatimala et invasion des troupes de Costarica, 175. 7. Blocus du port de San Juan Nicaragua par les forces britanniques, 192. 10, 200. 8, 214. 5, 219. 6.

Angleterre. — Représentations des fabricans au sujet de l'augmentation projetée des droits sur les manufactures de laine en Prusse, 155, 10, 156. 7. Bill relatif au nouveau tarif, 158. 7, 161. 4, 164. 9, 168. 9, 182. 8. Commutation de la peine de Francis, 159. 9, 164. 8, 170. 9. Motions concernant la détresse des classes ouvrières, 160. 9, 164. 9, 167. 11, 176. 9, 180. 11. Nouvelle tentative d'assassinat contre la reine, 161. 3, 162. 10, 164. 8, 188. 9, 206. 11. Tableau des revenus publics, 163. 8. *The Courier* cesse de paraître, 164. 9. Motion pour la réduction du droit d'importation sur le blé, 164. 9, 189. 9, 194. 7. Députation pour exposer à sir Robert Peel, la misère du pays, 165. 11. Proposition d'un bill pour assurer une plus grande protection à la personne de la reine, 167. 10, 170. 9, 171. 9. Vote des fonds secrets, 171. 9. Troubles à Newcastle, 171. 10, 174. 8, 181. 8. Travail des enfans dans les mines, 172. 7. Bill modifiant les lois sur les pauvres, 176. 9, 180. 10, 182. 8. Bill contre les corruptions en matière électorale, 182. 6. 8. Motion pour faire déposer sur le bureau les documens relatifs à l'administration de la Pologne, 183. 5. Bilan du ministère Palmerston, 183. 8. Ouverture du Tunnel, 187. 6. Motion à l'égard de l'esclavage aux Indes-Britaniques, 188, 9. Rapport sur l'état actuel de la traite des noirs, 190. 6. Grand combat électoral à Nottingham, 191. 5. Nouvelles du Cap de Bonne-Espérance, 193. 5, 204. 5, 205. 5, 206. 5, 207. 4, 208. 5, 220. 1, 223. 2, 224. 3, 227. 10, 228. 10, 229. 10, 231. 9. Prorogation du Parlement, 194. 6. Lord Hill résigne ses fonctions de chef de l'armée, 194. 7, 195. 10, 198. 7, 200. 8. Motion pour la production d'un relevé de tous les bills présentés pendant la session actuelle, 194. 7. Discours de lord Palmerston au sujet de la politique du cabinet actuel, 194. 7. Désordres à Manchester, 194. 8, 195. 10, 197. 8, 198. 8, 200. 8, 212. 9, 214. 10. Id. à Preston, à Leeds et en d'autres endroits, 197. 8, 201. 9, 203. 8, 207. 11, 219. 10. *Meeting* des *repealers* à Dublin, 222. 10. Troubles au Canada, 226. 7. Découverte d'un complot chartiste contre la vie de la reine, 229. 10.

Anséatiques (Villes). — Sur l'accession des villes anséatiques à l'Union douanière allemande, 164. 2. Mesures pour mettre la Compagnie d'assurance de Hambourg en état de couvrir les pertes des maisons brûlées, 168. 5, 171. 5. Nombre de propriétés brûlées, 179. 5. Conclusion d'un emprunt, 183. 6, 185. 4. Montant des secours, 201. 1.

Argentine (République). — Alliance entre la république orientale et Santa-Fé et Entre-Rios, 161. 7. Massacre à Buénos-Ayres, 161. 7, 167. 6. Le Chili déclare la guerre, 230. 5.

Autriche. — Autorisation accordée à la communauté protestante de Lintz pour la construction d'un temple, 155. 2. Troubles à Agram, 155. 9. Dividende de la Banque, 166. 10. Demande de la Diète de Transylvanie au sujet de la liberté des cultes, 190. 8. Etablissement de chemins de fer, 200. 6. Inauguration de la statue de Mozart, 204. 6, 218. 6. 227. 7. Rescrit sur l'usage de la langue hongroise, 212. 8. Résolutions de la Diète de Transylvanie au sujet des droits des nobles et du peuple, 221. 10.

B.

Bade. — Motion pour l'introduction de reformes dans l'administration, 162. 10. La perception des impôts est consentie provisoirement, 158. 8. Demande pour élever les droits sur les cotons, 167, 10, 169. 9. Proposition pour faire amnistier les exilés politiques de l'Allemagne, 176. 8. La conduite du gouvernement au sujet des élections est blamée par la Chambre, 180. 10, 201. 9, 211. 9. Motion à l'égard de la liberté de la presse dans le Grand-Duché et dans les états de la Confédération germanique, 188. 8, 205. 7, 214. 10, 219. 9. Déclaration du ministère au sujet de la position des fonctionnaires vis-à-vis du gouvernement, 204. 10. Budget de la guerre, 205. 7. Réception du Grand-Duc héréditaire à la Première Chambre, 207. 11. Résolution de la Première Chambre pour blâmer la conduite de la Seconde Chambre, 213. 8. Projet de loi relatif aux chemins de fer, 215. 6. Adoption du budget, 218. 8. Clôture de la Chambre et discours en cette occasion, 220. 10, 232. 9.

Bavière. — Defense aux ecclésiastiques d'attaquer en chaire une autre confession, 163. 7. Détails sur le *Walhalla*, 178. 6. Convention postale avec l'Autriche, 214. 10.

Belgique. — Le *Messager de Gand* n'est plus admis en France, 155. 2. Projet de loi sur l'instruction primaire, 156. 7, 190. 11, 191. 11, 192. 11, 193. 7, 194. 10, 197. 10, 198. 12, 199. 9, 200. 11, 203. 8, 204. 11, 205. 8, 206. 11, 208. 11, 209. 8, 226. 11, 227. 11, 228. 12. Pertes essuyées par le *British Queen*, 161. 11, 207. 7. Représentations, etc., au sujet de l'augmentation des droits d'entrée sur les toiles en France, 163, 10, 164. 11. Sommes dépensées depuis 1815 pour la construction des forteresses belges, 164. 11. Le général Van der Smissen est rayé des registres matricules de l'ordre Léopold, 171. 11. Inauguration de la statue de Gretry, 173. 7. Nouvelle mesure à l'égard du remboursement du péage de l'Escaut aux bateaux à vapeur, 197. 10. Les membres du jury dans l'affaire du complot Van der Smissen demandent une commutation de peine pour les condamnés, 197. 10. Expulsion d'un français, 198. 6. Emprunt pour l'achèvement des routes de fer, etc., 198. 12, 215. 8, 217. 11, 218. 10, 230. 11. Projet de loi pour défendre la sortie des pommes de terre, 199. 10, 200. 11. Réclamations des marchands de vin, 202. 8, 203, 8, 209. 10, 223. 12, 230. 11. Projet de loi relatif à la convention conclue avec la ville de Bruxelles, 210. 11, 211. 10, 212. 10, 215. 8, 227. 11, 228. 12, 229 11. Projet de loi relatif à la police de la grande et de la petite voierie, 225. 11. Id. au sujet des mesures à prendre pour l'exécution de la convention commerciale avec la France, 225. 11. Clôture des Chambres, 230. 11.

Biographies. — Notice sur Talma, 226. 4.

Brésil. — Envoi de troupes contre les insurgés dans la province de Paul, 175. 6, 178. 10. L'insurrection dans les provinces du Sud se propage, 198. 7. Les rebelles sont battus près de Campinas, 208. L'insurrection dans les provinces de San Paul et de Minas Geraes est étouffée, 213. 7, 224 8.

C.

Chine. — Prise de Hy-Kulzee et combat contre les troupes chinoises, 159.7. Sommes accordées par le Parlement britannique pour les dépenses de la guerre, 183. 11. Force de l'armée anglaise, 186. 3. Combat près de Ning-Po, 186. 4. Relation de la prise de Ting-Hay, d'Amoi et de Ning-Poo, 194. 6. L'empereur se rend en Tartarie, 212. 6.

Colombie. — Fixation des limites entre Vénézuéla et la Guiane Anglaise, 167. 7.

Commerce et Navigation. — Tableau de la navigation à vapeur sur le Rhin, 156. 4. Augmentation des droits sur les fils de lin et les toiles en France, 157. 5. Réduction des droits de sortie en Belgique sur les houilles, pierres, marbres, etc., exportés en Hollande, 160. 3. Mouvement du commerce suédois, 162. 6. Exportation d'Odessa, 163. 6. Mouvement général du commerce en France, 165. 6. Conférences des plénipotentiaires du Congrès douanier allemand, 168. 8, 179. 8, 180, 4. Nouveau phare aux îles Berlengas, 169. 8. Commerce des Pays-Bas à Barcelonne, 171. 4. Convention commerciale entre la Belgique et la France, 172. 12, 173. 2, 175. 10, 179. 10, 181. 10, 182. 12, 183. 7, 12, 184. 10, 189. 11, 190. 5, 194. 3, 10, 210. 11. Instructions pour les capitaines de navire qui veulent relâcher au port de Villa-Nova et Portimao, 179. 3. Commerce général de la Belgique, 189. 7. Commerce à Java et Madura pendant 1841, 195. 4, 209. 4. Traité de commerce entre la Belgique et l'Union douanière allemande, 203.6, 209. 8. Exportations de l'Allemagne, 204. 5. Oukase pour régler les relations entre la Russie et la Prusse, 211. 8, 213. 7. Exportation de thé de la Chine en 1840 — 1841, 213. 6. Arrangement de la question du péage de Stade, 221. 10. Arrivages à Bath, 222. 2. Nouveau tarif des Etats-Unis, 231. 4.

D.

Danemarck. — Ouverture de la session des Etats de Holstein, 169. 9 Propositions des Etats à Itzehoe, 175. 7, 202. 8. Organisation d'une assemblée d'états en Islande, 179. 8, 215. 6, 222. 8. Réforme du système pénitentiaire, 183. 7. Négociations au sujet des droits du Sund, 206. 6.

E.

Egypte. — Demélés entre les troupes égyptiennes et les Abyssiniens au sujet du consul belge, 163. 5. Nouvelle levée de troupes, 189. 8. Services de bateaux à vapeur entre Calcuta et Suèz, 194. 5. Le consul de France proteste contre le transport des marchandises en destination de Suèz par une Compagnie anglaise, 199. 6. Méhémet-Ali reçoit le titre de Grand-Visir, 233. 7.

Espagne. — Nomination d'un nouveau président et d'un vice-président du Sénat, 155. 10. Le projet de loi sur les députations provinciales est retiré, 159. 9. Fixation de l'effectif de l'armée, 159. 9, 161. 10. Programme du nouveau cabinet, 171. 9. Clôture de la session des Cortès, 174. 7. Etablissement de troupes sur les frontières du Portugal, 184. 9, 215. 10. Croisière commises par Zurbano, 186. 10. Départ de don François de Paule de Madrid, 192. 4. Projet de loi pour régler les attributions des députations provinciales et des chefs politiques, 194. 5. Arrestation du prince Lichnowsky, 213. 10. Ouverture d'un nouvel emprunt, 213. 10, 217. 10. Négociations commerciales avec la Hollande, 218. 9. Mission de l'ambassadeur en France, M. Olozaga en Belgique, en Hollande et en Allemagne, 227. 9. Réforme des finances, 229. 9.

Etats de l'Eglise. — Arrestations par suite du complot d'Aquila, 158. 7. Nombre des cardinaux, 171. 8. Condamnation d'un journaliste aux galères, 183. 10. Allocution au sujet de l'Eglise catholique en Russie, 186. 8, 189. 5, 221. 7, 223. 4. Le cardinal Spada demande à se démettre de sa dignité, 202. 8, 223. 9, 233. 8.

Etats-Unis. — Etat des négociations avec l'Angleterre au sujet des frontières, etc., 157. 8, 185. 6, 191. 6, 194. 5, 196. 8, 206. 8, 224. 8, 225. 9. Annonce de la maison Hope concernant l'emprunt à la charge de la Banque de Philadelphie, 161. 2. Proposition pour charger le gouvernement fédéral des dettes des états particuliers, 168. 6. Mésintelligence entre le président et le Congrès, 173. 7. Rejet par le président d'un bill sur les droits d'importation. 176. 6. Situation des Etats-Unis, 181. 3. Dettes de la Pensylvanie, 182. 6. Bill du tarif, 192. 8, 204. 9, 206. 9, 222. 7, 224. 2. 10; L'état de Pensylvanie remplit ses obligations envers ses créanciers européens, 211. 8. Force de l'armée, 224. 8. Texte du traité conclu avec l'Angleterre au sujet des limites, etc., 226. 8, 227. 7.

F.

France. — Document diplomatique concernant le remaniement projeté de l'Europe en 1829, 155. 6. Rappel du prince de Joinville, 155. 10. Interpellation dans le Parlement anglais au sujet de l'augmentation des droits sur les toiles et les fils de lin, 156. 7. Saisie d'une correspondance de Louis Bonaparte, 157. 11, 164. 11. Discours adressé au duc d'Orléans par le pasteur protestant à Metz, 160. 3. Poursuites contre une bande de faussaires, 160. 5. Soumissions de tribus de l'Algérie, 162. 11, 164. 10, 199. 10, 194. 10. Visite du navire *les Deux Sœurs* par les croiseurs anglais, 162. 11, 166. 8, 178. 6, 194. 2. Demande pour que les restes de David soient rendus à la France, 163. 9. Elections, 164. 10, 165. 11, 167. 11, 168. 10, 233. 9. Mort du duc d'Orléans, 168. 9, 169. 4, 10, 170. 4, 173. 6, 176. 10. Interprétation par le gouvernement anglais du traité de 1833 relativement au droit de visite, 169. 8. Convocation des Chambres, 170. 10. Testament du duc d'Orléans, 172. 11. Droit public en France sur la régence, 173. 4. Dépêche du ministre de la marine au sujet de l'exercice du droit de visite, 174. 3. Charivari donné aux consuls de Hambourg et des Pays-Bas à Bordeaux, 176. 3, 182. 10. Combinaison au sujet de la question de la régence, 177. 5, 187. 3. Funérailles du duc d'Orléans, 177. 6, 180. 11, 182. 9, 186. 11, 187. 6, 188. 10. Ouverture des Chambres, 179. 9, 180. 11. Composition du conseil de famille des enfans du duc d'Orléans, 182. 10. Election d'un président et des bureaux de la Chambre des Députés, 182. 10, 185. 9, 188. 11, 189. 10, 190. 9, 193. 10. Vérification des pouvoirs, 184. 9, 185. 8, 186. 10. 187. 8, 193. 9. Destitution du sous-préfet de Ploermel, 184. 9, 191. 11, 192. 11. Arrestation de personnes suspectées d'avoir voulu enlever les princes, 187. 8, 188. 11. Une partie des légitimistes se ralie au gouvernement, 190. 10. Adresse en réponse au discours de trône, 191. 10, 192. 11, 194. 8. Projet de loi sur la régence, 191. 10, 193. 9, 194. 9, 195. 10, 197. 9, 198. 8, 199. 8, 200. 9, 201. 10, 204. 11, 206. 11. 208. 9. Motion pour ordonner une enquête au sujet de certaines élections, 192. 11, 194. 9, 201. 11, 210. 11. Condamnation du gérant de la *Gazette de France*, 194. 11, 199. 5. Adoption d'un plan de défense pour le port d'Alger, 199. 5. Désordres à Roubaix, 202. 7. Division du territoire en cinq arrondissemens de chemin de fer, 207. 12. Statue en l'honneur du duc d'Orléans, 207. 12, 208. 9. Projet de loi pour l'émancipation des esclaves dans la Guiane, 208. 7. Prorogation des Chambres, 209. 8. Détails concernant la Nouvelle-Zélande, 211. 10. Appel de la décision à l'égard du journal *le Temps*, 212. 10. Assassinat du consul de France à Tripoli de Syrie, 214. 11. Réparation accordée par l'empereur de Maroc, 217. 10, 223. 10. Refus de recevoir le colonel Scott à Alger, 219. 11. Nouvelle levée de boucliers par Abd-el-Kader, 228. 11.

G.

Grèce. — Notes diplomatiques au sujet de la vente de bien patrimoniaux appartenant à des sujets turcs et autres, 174. 4, 197. 7. Mesures pour secourir la Banque, 192. 9. Négociations avec la Turquie, 202. 8. Loi sur l'organisation des douanes, 216. 6. Situation financière, 226. 6.

H.

Haïti. — Révolution et mort du président, 170. 8, 174. 2.

Hanovre. — Consentement de la reine d'Angleterre au mariage du prince royal, 155. 9. Poursuites contre un député pour avoir manqué de respect aux ministres, 161. 8, 171. 8. Rejet du projet de loi pour l'augmentation de l'armée, 165. 10. La proposition pour accorder des secours aux incendiés de Hambourg est rejetée par le roi, 171. 8. Motion pour faire soumettre à une enquête la conduite des ministres, 184. 4. Traité avec l'Oldenbourg pour l'accession à l'Union douanière allemande, 209. 6. Condamnation des membres des Associations d'étudians, 212. 9. Mariage du roi, 216. 6, 221. 9, 223. 10. Nombre des condamnés politiques encore en prison, 221. 10.

Hesse-Electorale. — Election d'un bourgmestre à Cassel, 175. 8. 196. 8.

Hesse-Grand'-Ducale. — Clôture de l'assemblée des Etats, 175. 8. Plainte au sujet des travaux hydrauliques construits par le gouvernement de Nassau à Pétersau, 180. 3.

I.

Inde. — Meutre de Shah Soojah, 159. 7, 186. 3. Jonction des forces anglaises à Jellalabad et défaite de l'armée de Sirdar-Mahomet-Ukbar, 159. 7. Résolution de retirer les troupes anglaises de l'Afghanistan, 186. 2, 187. 3, 213. 9. Rançon demandée par Ackbar-Khan pour la délivrance des prisonniers anglais, 193. 3. Navigation de Bombay à Suèz par la vapeur, 201. 6. Affiliations politiques dans l'armée anglaise, 208. 5. Départ du gouverneur-général pour l'Angleterre, 211. 2, 213. 10. Situation critique de l'armée anglaise, 211. 2, 212. 7, 213. 9. Suftur-Jung se rend à discrétion, 212. 7. Nouvelle route projetée pour la malle des Indes, 213. 9, 225. 11.

Instruction. — Commission générale d'examinateurs des instituteurs pour le culte israélite, 163. 4. L'Académie à Delft pour la formation des ingénieurs civils est destinée à l'enseignement des jeunes gens qui se sont destinés pour le service civil aux Indes. 178. 3. Etablissement d'écoles normales en Angleterre, 180. 10. Examen des élèves de l'école des sourds-muets à Groningue, 183. 2. Publication d'annales des Universités de Belgique, 195. 10 Division de la province d'Utrecht en districts scolaires, 200. 1. Organisation des écoles israélites en Russie, 200. 6. Rapport sur le cours des langues malaise et javanaise à Paris, 203. 9. Etablissement d'une Académie ecclésiastique à Casan, 222. 4. Exposition de la situation de l'instruction dans les Pays-Bas en 1840, 226. 1. Nouveaux projets de loi sur l'instruction en Pologne, 228. 6.

Iontiennes (Iles). — Opposition contre les changemens proposés de la Charte, 165. 10.

L.

Littérature, Sciences et Beaux-Arts. — *La politique des conservateurs et les élections de* 1842, 156. 5, 175. 5. Projet de former une Société-Générale de philosophie naturelle et de météorologie, 162. 5. Note historique et descriptive concernant les écluses de Katwyk par M. Conrad 168. 4. Frictions de lard fumé contre la phtysie pulmonaire, 172. 8. Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des possessions néerlandaises dans l'Inde 180. 6. Daguerréotypie sans lumière, 181. 6. Relation de l'expédition des Portes de Fer par le duc d'Orléans, 189. 11. Rédaction d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue berbère, 192. 6. Réproduction d'images et d'objets dans l'obscurité, 199. 5. Invention d'une nouvelle manière de peindre, 199. 6. Détails sur l'invention du *Gaz-Solaire*, 200. 5. Compositions de M. Franco-Mendès, 202. 9. Fondation d'une Société littéraire égyptienne au Caire, 206. 7. Salon de Bruxelles. 207. 5. *Remarques sur l'origine de l'institution du ministère public* par M. Berriat-Saint-Prix, 209. 8. Compte rendu des travaux de l'Institut des Pays-Bas, 220. 2. Sur la situation de la branche de l'archéologie dans les possessions néerlandaises aux Indes-Orientales 226. 2. *Des moyens de conserver et d'utiliser la conquête de l'Algérie* par le général Bugeaud, 232. 10. Discours de M. de Lamartine à l'Académie de Macon, 233. 10.

Luxembourg. — Ouverture de la session des Etats, 223. 12. Projets de loi à soumettre aux délibérations des Etats, 230. 10.

M.

Mexique. — Réclamations du gouvernement mexicain au sujet des secours fournis par les habitans des Etats-Unis au Texas, 182. 7, 191. 8. Expédition contre le Texas, 184. 8. Interpellation dans le Parlement anglais au sujet de la politique à suivre envers le Mexique, 186. 10. Les étrangers peuvent acquérir des biens-fonds et se marier sans être catholique, 189. 7.

N.

Nécrologie. — Le baron de Larrey, 181. 9, 186. 2. Le professeur Van Mons, 219. 7.

P.

Pays-Bas. — De l'opposition systématique, 155. 1. Maintien provisoire de quelques lois dans le Limbourg, 157. 1. Nombre des bâtimens composant la flotte pour la pêche au hareng, 159. 5. Brevets d'invention, 159. 6, 183. 2, 207. 1. Arrêté concernant les traitemens des vicaires dans le Limbourg, 160. 1. Synode général de l'Eglise réformée, 161. 1. Assemblée de la Société pour le progrès de l'enseignement religieux parmi les esclaves, 161. 1. Appel pour l'érection d'une statue à Guillaume-le-Taciturne, 163. 1, 194. 1. Fête musicale à La Haye, 163. 3. Statue de Rembrandt, 163. 5. Commission d'officiers pour assister aux manœuvres d'automne de l'armée prussienne, 163, 5. Etablissement d'un service de bateaux à vapeur entre Liége et Rotterdam, 165. 5. Expulsion d'un nommé *Ducase*, 171. 1, 177. 1, 178. 1, 179. 1. 190. 4. Différends entre les communes de Stein et d'Elsloo, 171. 3. Décision du gouvernement tendante à assurer l'indépendance de l'Eglise protestante 175. 1, 181. 1. Sur la prétendue mystification de la France lors de la conclusion du traité de commerce avec les Pays-Bas, 175. 2. Nouvelles des Indes Orientales, 180. 2, 185. 3, 213. 2, 214. 1, 225. 2, 229. 3. Le *Journal du Limbourg*, 182. 5. Assemblée générale de la Société biblique, 182. 5. L'autorisation, accordée à quelques officiers de passer au service luxembourgeois est rétirée, 184. 1. Produit du chemin de fer, 185. 2. Réfutation du *Journal de Limbourg* au sujet du chemin de fer de Maestricht, 187. 1, 188. 3. Rembour-

[illegible]bligations 4½ p. c. et du Syndicat d'Amortissement, 187. 2. Service [illegible] vapeur entre Liége et Maestricht, 190. 1. Exposé de la situation [illegible] Méridionale, 190. 2. Réponse à la *Gazette Universelle de Leipsig* au sujet de M. de Kempenaer, 193. 1. Exposé de la situation de la province de Frise et autres, 193. 6, 197. 2, 201. 2, 203. 5, 207. 2, 212. 2, 214. 2, 218. 2, 228. 4. Montant des billets de trésor émis, 194. 1, 221. 2. Société pour procurer aux indigens à Amsterdam de l'eau potable, etc. 199. 2. Ouverture du chemin de fer de Harlem à Leyde, 195. 3. Réfutation de la nouvelle du résultat satisfaisant des négociations avec la Belgique au sujet de la question financière, 198. 1. Droits accordés par la Loi Fondamentale aux étrangers, 202. 1. Réponse à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg au sujet du système commercial de la Hollande, 206. 1. Suppression de la commission d'état pour les affaires du culte catholique, 206. 3. Commission pour la révision de la *pharmacopœa belgica*, 207. 1. Recommandation aux Allemands de ne pas prendre du service pour les Indes-Néerlandaises, 208. 1, 231. 4. Arrêté concernant la révision des pensions, 216. 2. Mesure concernant l'occupation simultanée de deux places retribuées, 217. 1. Mariage de la princesse Sophie, 229. 1. Réglement de la balance de la Banque de Java, 229. 2. Quelques observations sur la position du duché de Limbourg : réponse au *Journal du Limbourg*, 230. 1.

États-Généraux. — Transmission du traité de navigation entre les Pays-Bas et la Sardaigne, 155. 2. Projet de loi pour la sanction des contrats conclus avec la Société de Commerce, 155. 2, 156. 2, 160. 2, 161. 1. 162. 4. Id. pour le rachat et le remboursement d'une partie de la dette pour 1842, 155 2, 156. 3, 163. 4, 168. 1. Id. sur le notariat, 156. 3, 158. 1, 164. 1, 228. 1. Adoption du réglement de la Seconde Chambre, 158. 1. Retrait des projets de loi pour la construction d'un chemin de fer dans le Limbourg et sur la composition des Etats-Provinciaux et le droit de vote, 158. 2. Id. portant consentement au mariage de la princesse Sophie et concernant la transcription aux nouveaux registres des inscriptions hypothécaires, 159. 4. Projet de loi modifié concernant le fonds de l'agriculture, 159. 5, 160. 1, 164. 1. Transcription des fonds alloués pour les prisons, 160. 1, 163. 4. Projet de loi concernant la Société de Bienfaisance, 161. 1, 162. 4. Elections, 161. 1, 162. 4, 163. 4, 164. 1, 165. 3, 169. 3. Exposé de la situation de différentes provinces, 162. 4. Clôture de la session, 164. 1, 165. 1.

Pérou. — Situation des affaires, 201. 7.

Perse. — Départ de la légation britannique, 162. 11.

Pologne. — Interpellation dans le Parlement anglais au sujet du sort de la Pologne, 159. 10. Suppression du conseil-d'état, 166. 9. Organisation des sections du Sénat dirigeant pour la Pologne, 172. 9. Nouvelle émission de billets de trésor, 195. 7. La langue polonaise est de nouveau ensignée, et érection d'un corps d'armée polonais, 218. 8.

Population. — De Varsovie, 163. 6. — Des Pays-Bas, 180. 2. — Des colonies de la Société de Bienfaisance, 190. 1. — Des Etats-Unis, 195. 8. — De Surinam, 197. 4. — De Brême et de son territoire, 199. 5. — Du Pirée, 204. 8. De la Frise, de Groningue et de Drenthe, 210. 2. — De la ville de Moscou, 210. 7. — De Téhéran, 219. 7. — De la Prusse, 232. 4.

Portugal. — Négociations avec la Cour de Rome au sujet des affaires ecclésiastiques, 164. 6, 493. 4. Signature du traité de commerce et sur la traite des nègres conclus avec l'Angleterre, 168. 8, 186. 9, 191. 9, 207. 11, 229. 10. Elections, 168. 8, 178. 11. Discours d'ouverture des Cortès, 174. 7, 198. 7, 210. 10. Nouvelle taxe sur les propriétés, 178. 11. Nomination d'un président des Chambres, 194. 6. Représentations de l'Espagne au sujet des bandits portugais, 200. 9. Interpellation dans la Chambre au sujet des traités avec l'Angleterre, 205. 7. Détails sur les différends avec l'Espagne, 206. 10. Le gouvernement est autorisé à lever les taxes par anticipation, 221. 11. Demande d'ingénieurs hollandais pour rendre navigable le Tage, 233. 1.

Prusse. — Abandon de la loi contre les israélites, 155. 9. Rapport sur l'administration de Berlin, 156. 3. Résolution à l'égard du professeur Hoffman de Fallersleben, 160. 7, 166. 10. Ordre de cabinet à l'égard du service militaire des juifs, 160. 8. Association du Lion, 161. 5, 172. 7. Réponse aux habitans de Kœnigsberg au sujet du renouvellement du cartel avec la Russie, 165. 5. Collecte pour l'érection d'un hôpital et d'une école à Jérusalem, 172. 9. Rapport entre l'évêque et les communions protestantes à Jérusalem, 174. 6. Refus du Sénat académique de Berlin d'autoriser la fondation d'une Société dite du Christ historique, 182. 6. Les députés de la ville de Kœnigsberg demandent la publicité de leurs séances, 185. 8. Projet de loi sur les mariages, 188. 6, 206. 7. Détails sur le camp dans la province rhénane, 206. 6, 209. 6, 214. 5, 221. 1, 226. 7, 230. 8. Assemblée des députations des Etats, 206. 9. Fortification de Kœnigsberg et de Lœtzen, 210. 10. Formation de députations des Etats-Provinciaux, 211. 8, 212. 8, 217. 9. Les habitans de Cologne demandent une réforme de l'organisation communale de cette ville, 211. 9, 215. 6, 228. 8. Pose de la première pierre pour l'achèvement de la Cathédrale de Cologne, 215. 2, 217. 7, 222. 1. Suspension du professeur Witt à Kœnigsberg, 229. 8.

Affaires Religieuse. — Nombre des mariages mixtes en Prusse, 203. 7. L'évêque de Grosswaradin se démet de ses fonctions à cause des mesures concernant les mariages mixtes, 221. 10.

R.

Russie. — Médaille sur la réunion de l'Eglise grecque unie à l'Eglise grecque dominante, 155. 9. Promulgation du traité pour la répression de la traite des nègres, 156 6. Arrivée du ministre de la guerre dans les pays transcaucasiens, 163. 7. Découverte d'une Société secrète, 165. 5. Rappel de M. Perrier, chargé d'affaires de France, 171. 5. Fixation de la valeur de la monnaie de cuivre en argent, 172. 9. Opérations de l'armée du Caucase, 172. 9. Grâce accordée aux sujets prussiens coupables de fraudes, 180. 3. Des émigrés alsaciens quittent la Russie, 181. 7. Vingt-cinquième anniversaire du mariage de l'empereur, 183. 9. Décision au sujet du divorce dans les cas où l'un des époux appartient à la communion protestante, 188. 8. Levée de recrues, 196. 7. Démission de l'évêque de Podlachie, 196. 7. Etablissement d'un impôt pour la construction d'un pont sur la Néva, 200. 6. Echec essuyé par les troupes du Caucase, 208. 9, 210. 10, 223. 3. Nomination de consuls-généraux en Asie et en Afrique, 219. 8, Révision des titres de noblesse. 233. 8.

S.

Siciles. (Royaume des Deux-) — Observation sur la Banque de Tavolière, 171. 3. Arrestation d'officiers français coupables de duel, 182. 7, 184. 9.

Statistique. — Produit des mines de la Sibérie, 160. 4. Id. de l'Oural, 165. 6. Fabrication des monnaies de cuivre pendant 1841 en Russie, 172. 7. Situation des colonies de bienfaisance dans les Pays-Bas, 174. 2. Consommation de sel à l'île de Java, 178. 4. Tableau du commerce des lins filés de l'Angleterre avec la France, 182. 8. Marine marchande des états scandinaves, 185. 7. Relevé comparatif des lettres distribuées dans la Grande-Bretagne depuis la diminution de la taxe, 189. 9. Commerce de librairie de la Russie, 195. 9. Statistique de l'armée prussienne, 196. 4. Nombre relatif des élèves en Belgique, en France, en Prusse, en Autriche, en Hollande et dans la Grande-Bretagne, 197. 5. Produits des banques de jeu en Allemagne, 197. 5. Statistique de l'armée grecque, 199. 5. Nombre d'établissemens de charité, etc., en France, 208. 7. Produit du chemin de fer d'Aix-la-Chapelle à Cologne, 208. 7. Statistique de la fabrication d'armes à Liége, 211. 5. Dépôts de charbon de terre en Amérique et en Europe, 212. 6. Sommes employées en Belgique à la construction de chemins de fer, 212. 9. Exposé de situation des administrations de charité et de bienfaisance dans les Pays-Bas pour 1840, 219. 2. Nombre de canons confectionnés à la fonderie de Liége depuis 1840, 220. 8. Force de la flotte turque, 220. 9. Statistique des principaux objets du commerce et de la consommation dans les états de l'Union douanière, 223. 3. Dettes de la Russie, 223. 6. Importation de vins en Angleterre, 225. 4. Nombre de personnes qui ont émigré de la Grande-Bretagne en 1842, 228. 10. Nombre de commerçans, etc., à Londres, 232. 4. Progression du nombre de lettres soumises à la taxe en France, 232. 5.

Suède et Norvège. — Les ministres sont déclarés non coupables de violation de la Loi Fondamentale, 157. 10. Etat prospère des finances, 167. 9. Prétendue association pour la formation d'une union fédérative entre les états scandinaves, 174. 5. Adoption du projet de loi sur la liberté des cultes, 192. 9. Erection d'une Société-Générale urbaine d'assurance contre les incendies, 199. 8. Suppression de la distillation de l'eau de vie, 202. 8. Rédaction d'un plan pour la défense du pays, 206. 9. Proposition de mettre en accusation les ministres, 213. 8. Sanction du Code pénal, 217. 9, 220. 10. Travail du roi sur les Banques, 224. 8. Modifications à introduire dans la Loi Fondamentale de Norvège, 225. 9. Refus d'admettre les juifs en Norvège, 226. 6. Clôture du *Storthing*, 233. 8.

Suisse. — Adoption à Neuchâtel d'un poinçon particulier pour les ouvrages d'argent dorés par le galvanisme, 155. 4. Constitution du gouvernement à Genève, 161. 9. Affaires des couvens d'Argovie, 161. 9, 167. 3, 169. 10, 183. 10, 184. 3, 189. 8. Arrêt contre les personnes impliquées dans l'insurrection du Tessin en 1841, 163. 8. Ouverture de la session de la Diète, 164. 7. Situation des affaires à Genève, 164. 7, 189. 6. Clôture de la Diète, 211. 10. Situation des affaires en Suisse, 213. 8. Projet de loi pour introduire à Zurich le *Veto*, 220. 11. Violation du territoire de Berne par des militaires français, 221. 10. Proposition pour confier aux Jésuites l'instruction dans le canton de Lucerne, 224. 9, 233. 9. Nouveaux troubles à Genève, 226. 7. Désordres à Schaffhouse, 233. 9. Le nonce apostolique fixe sa résidence à Lucerne, 233. 9.

T.

Texas. — Traités conclus avec l'Angleterre, 159. 10. *Veto* mis à la décision de lever des troupes, etc., 207. 10. Autorisation accordée par le président pour faire une campagne sur le territoire Mexicain, 225. 8. Blocus des côtes du Mexique, 231. 9.

Turquie. — Représentations des envoyés des grandes puissances au sujet des affaires de Syrie, 155. 8, 10; 160. 7. La Porte prépare une expédition contre Tripoli, 156. 4. Nouvelle concentration de troupes sur les frontières de la Grèce, 157. 10, 180. 8. Secours accordés par le Pacha d'Egypte pour le désarmement des montagnards du Liban, 159. 9, 180. 9. Interpellations dans le Parlement anglais au sujet des affaires de la Syrie, 160. 10. Demande du rappel de l'envoyé britannique, 162. 8. Refus du Pacha de Damas de [illegible] son gouvernement, 162. 9. Combat entre les troupes du Pacha de Tripoli [illegible] les Arabes insurgés, 163. 10. Procès de Reschid-Pacha contre le docteur [illegible] rachin, 164. 3. Députation des Maronites pour demander la réinstallation [illegible] l'Emir-Bechir, 166. 9. Situation de la Turquie et de la civilisation, 171. 172. 1. Etat des forteresses sur le Danube et la Mer-Noire, 175. 7. Cruau[illegible] et exactions commises par l'Emir Béchir, 177, 8. Adresse des habitans [illegible] Liban contre le rétablissement de l'Emir Béchir, 177. 8. Combats entre [illegible] troupes turques et persanes, 179. 7, Expédition contre les Monténégri[illegible] 179. 7. Circulaires aux représentans des puissances relatives au droit [illegible] protection accordé aux Rajas, 180. 8. Situation des affaires dans le Liba[illegible] 180. 8. Guerre avec la Perse, 183. 8, 184. 8, 185. 7, 186. 7, 190. 7, 191. [illegible] 195. 7, 197. 7, 201. 7, 202. 7, 207. 10, 213. 6, 223. 9, 225. 9, 233. 6. Etat d[illegible] affaires en Valachie, 183. 9, 191. 8, 192. 9. Adoption du calendrier chr[illegible] tien pour les paiemens, 184. 8, 189. 8. Malversations des primats d'Aivali[illegible] 188. 8. Destitution du président du conseil de l'empire, 195. 9, 197. [illegible] Opinion de sir Robert Peel au sujet de la politique du cabinet précédent [illegible] l'égard de la question d'Orient, 196. 8. Le Sénat servien se déclare mécon[illegible] tent de l'administration des ministres, 199. 8. Construction d'une égli[illegible] chrétienne sur le mont Sion à Jérusalem, 201. 8. Arrangement des affair[illegible] de la Syrie proposé par la Porte, 215. 5, 233. 6. Détails sur la questio[illegible] turco-persane, 216. 5. Insurrection à Orfa, 217. 9. Service de bateaux [illegible] vapeur entre Constantinople et Alexandrie, 223. 9. Insurrection en Servi[illegible] 224. 8, 225. 7, 228. 5, 8; 229. 8, 230. 6, 231. 7. Remplacement du Grand [illegible] Visir, 225. 9, 226. 5. Arrestation d'agens russes en Bulgarie et dans la Mac[illegible] doine, 226. 6. Dissensions parmi les Maronites, 232. 7. Rassemblement d[illegible] troupes à Malatia, 232. 8, 233. 6.

U.

Uruguay. — Situation des affaires à Montévidéo, 167, 6. 230, 5. Not[illegible] remise au consul de France au sujet de la guerre avec la république argentin[illegible] 201, 7. Reconnaissance de l'indépendance de la république par l'Espagne [illegible] 229, 6. Evénemens de la guerre avec la république argentine 230, 5.

V.

Variétés. — Erostrate, 155. 1. Siége de Dantsig, 155. 1. Le coq e[illegible] la perle, 157. 1. Le mur du parc, 165. 1. Les Mystères de Paris, 164. 1, [illegible] 216. 1, 223. 1, 232. 1. Moyen de conserver sur champ les pommes de terre pendant l'hiver, 164. 3. Découverte de monnaies romaines dans la province de Drenthe, 167. 2. Invention d'un ballon pouvant être dirigé à volonté, [illegible] 172. 6, 192. 8. Etendue de la ville de Londres, 172. 7. Relâche, 173. 8. Droit public en France et en Angleterre sur la régence, 173. 4, 178. 9. Coup d'œil sur St.-Pétersbourg, 178. 7. Invention d'un nouveau bateau mécanique, 179, 5. Fabrique d'armes dans l'île de Bornéo, 180, 5. Vente de la correspondance de l'ambassadeur Hop, 181, 2. Audience d'un publiciste allemand chez le duc d'Orléans, 181, 5. Sucre tiré des tiges du maïs, 184. 5. Nouvelles pièces d'artillerie pour les pyroscaphes de guerre, 184, 6. Nouveau télégraphe électro-magnétique, 184, 6. Le pont des arts, 185, 4. La corruption électorale en Angleterre, 185, 10. L'assignat, 186, 1. Contrebande canine, 186, 5. Journal général de la Chine et dîners chinois, 188, 6. Le fou, 189, 1. La femme voilée, 191, 1. Nouveau télégraphe de nuit, 192, 7. Manière de conserver le lait, 192, 8. La comédie à cheval, 193, 1. Les mères d'actrices, 194. 1. Le perruquier de Robespierre, 195. 1. Invention de boulets incendiaires et asphyxians, 195. 7. Ce qu'il y a dans un roman de M. Sue, 195. 11. Chronique judiciaire, 196. 9. Le chantage et les chanteurs, 197. 10. Le docteur Bertin ou l'homme heureux, 199. 1. Les rois nègres de la côte occidentale de l'Afrique, 199. 10. Naissance du Roi de Rome à la Malmaison, 200. 1. Le prix d'une consultation. 202. 1. Nouvelle mécanique pour mouvoir les voitures, 203. 4. Omniana, 205. 1. Souvenirs intimes d'un cabinet particulier, 205. 8. Le roi, 206. 1, 207. 1. Ascension du pic du Néthon et escalade de la citadelle de Strasbourg, 207. 8. Nouveau modèle de chevaux de frise, 208. 7. Un rossignol pris au trébuchet, 210. 1, 221. 1. Nouvel appareil plongeur 210, 6. Etablissement des papeteries en Europe 214, 7. Horloge indiquant les millièmes parties d'une seconde, 215, 5. Origine du charbon de terre, etc., 215, 9. Bagues emblématiques, 216, 8. Protestation du roi Jacques III contre le traité d'Utrecht, 217, 8. Invention d'une nouvelle colle, 218, 6. Remède contre le choléra, 218. 6. Invention du *caisse baril à poudre*, 220. 8. Découverte d'une île et fusils à six coups, 223. 6. Description de Kosséir, 229. 5. Galerie des centenaires, 229. 7. L'amateur de livres, 231. 1. Moyens de conserver le bois, 231. 11. Paganini dans ses causeries intimes, 233. 1. [illegible]

W.

Wurtemberg. — Ajournement des Chambres, 160. 8.

La Haye, Imprimerie de Léopold Lœbenberg.